

Défense de la langue française



N° 246

octobre - novembre - décembre 2012

Du président

- 2 À Yves Calvi.
Philippe Beaussant,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 La chanson française.
Pierre François
- 8 OrthogrAfrique 2012.
Brigitte Tout
- 9 Poésie francophone.
- 10 Apprendre le français.
Christian Massé
- 11 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 14 Mythes.
Donald Lillistone

Le français en France

Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne
de la langue.
- 20 Mots en péril.
Jean Tribouillard
- 21 Acceptions et mots nouveaux.
- 22 De dictionnaire en dictionnaire.
Jean Pruvost.

- 23 Soupes et potages.
Suzanne Choquet, Pierre Delaveau
- 27 Grâce.
Bernie de Tours
- 28 Mots pour maux.
Serge Lebel
- 30 Notes sur les couleurs.
Philippe Lasserre (†)

Style et grammaire

- 32 Oxymore.
Jean Tribouillard
- 33 Nouvelle locution.
Armand Hadria
- 34 La liaison en français.
Jean-Michel Lueza
- 36 L'adverbe très.
Marc Raynal
- 38 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 39 Le saviez-vous ?
Jean Tribouillard
Jean-Pierre Colignon
Jacques Pépin

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.
Jean Brua
- 44 Les deux morts d'Olivier.
Guy Konopnicki
- 45 Des fautes au menu.
Jacques Favreul

- 46 Dur, dur à l'humain.
Bernard Leconte
- 47 Le théâtre de l'ambigu.
Jean-Pierre Colignon

Comprendre et agir

- 48 Du Bien et du Mal
Marcienne Martin
- 50 Extrait de *La Lettre du CSA.*
- 52 Télécommuniquons.
Bernard Moreau-Lastère
- 54 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
- 55 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps
- 56 Rencontre.
- 58 Mots croisés de Melchior.

Le français pour

- 59 Michel Bernardy.

Nouvelles publications

- 61 *Nicole Vallée*
Étienne Bourgnon
Jacques Dhaussy
Claude Gruaz

I à XVI

Vie de l'association

À Yves Calvi



C'est à la fin du déjeuner qui suit l'assemblée générale de DLF (voir n° 244, p. VI) que notre président, Philippe Beaussant, remet à Yves Calvi, journaliste de télévision, le prix Richelieu 2012.

Voici ses quelques remarques improvisées.

Ma télévision est morte !

Je ne suis pas ennuyé de ne pas pouvoir la regarder, mais, le soir, à l'heure de *C dans l'air*, je pense qu'il me manque quelque chose. Je dois vous dire que c'est une émission que j'aimais pour de nombreuses raisons.

Les sujets que vous traitez sont toujours passionnants. On y apprend des tas de choses. Et j'aime bien entendre à la télévision des gens qui

se parlent ou qui se disputent même quelquefois. Votre émission est la seule où on les entend tous se répondre l'un après l'autre et ne pas parler tous en même temps. C'est calme, on écoute les uns et les autres, on entre dans le sujet. On se dit : « Quand même, il est formidable de savoir si doucement mettre de l'ordre entre des personnes qui, bien souvent, pas toujours mais quelquefois, voudraient en venir..., je ne dis pas aux mains, mais à la voix. Vous êtes l'homme qui sait ordonner la parole, la pensée et les idées. Je ne vais pas raconter toute votre carrière, nous la trouverons partout. Mais je dois dire que *C dans l'air* est vraiment..., je le répète, la seule émission qui me manque. Je vais quand même faire réparer mon téléviseur pour éventuellement en regarder d'autres, mais c'est votre émission que j'écouterai tous les soirs !

Nous sommes vraiment très heureux et très honorés de pouvoir vous accueillir parmi nous. Ce n'est pas par hasard que nous avons eu l'idée de vous donner le prix Richelieu. Richelieu, vous le savez, c'était un homme qui savait justement, lui aussi, ordonner les choses et faire que tout se passe comme il le voulait, mais sans faire fuir les gens. Cela n'a pas, par exemple, été le cas de Mazarin, qui a aussi fait tout ce qu'il voulait, mais qui a provoqué la Fronde. Avec Richelieu, ça marchait, c'était ordonné.

Nous allons nous prendre pour Louis XIII, si vous le voulez bien. Nous avons tous envie d'avoir un Richelieu parmi nous, qui mette de l'ordre dans nos propres pensées !

Cher Yves Calvi, nous sommes très heureux de vous remettre ce prix Richelieu et nous espérons pouvoir vous entendre encore très longtemps.

Philippe Beaussant
de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

**Le président
Philippe Beaussant,
de l'Académie française,
le conseil d'administration
et le comité de rédaction
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2013.**

Le

français

dans le

monde

La chanson française succès international

Il est surprenant de constater que les artistes français chantent de plus en plus souvent en anglais en France et que les chanteurs français et étrangers s'expriment avec succès en français à l'étranger.



M^e Jean-Claude Amboise, avocat, docteur en droit, spécialiste de la langue française soutient et représente les associations (DLF et ALF) soucieuses de faire respecter la loi Toubon. Fin connaisseur de chansons françaises, c'est avec toute la rigueur des bons juristes qu'il précise ce qu'il faut entendre par « chanson française » (en français, quelle que soit la nationalité du chanteur) et qu'il n'en élude aucune des difficultés.

Sa recherche de l'objectivité va jusqu'à distinguer les chanteurs purement français (et qui ont le plus grand succès : Piaf, Dion) et les « multilingues » (Mathieu, Aznavour, Dassin). Il recoupe ce premier classement par un second plus artistique, fondé sur ce qui fait la renommée de ces artistes : leur voix (Piaf, Dion, mais aussi Kaas, Garou, Natasha St-Pier), l'utilisation d'une langue française classique (Aznavour, Dassin) ou le fait de chanter dans des genres pop (Farmer, Alizée), sans oublier la « dance » (l'Italienne In-Grid, la Belge néerlandophone Ryan, l'Allemande Lolita Jolie, le Bruxellois

d'origine belgo-rwandaise Stromae) et les nouveaux genres, dans lesquels on trouve Carla Bruni, Ben l'Oncle soul, Zaz, Stacey Kent. Cette dernière, « chanteuse de jazz américaine », précise : « *Je voyage beaucoup, nous avons visité 27 pays [...]. La chose la plus extraordinaire, c'est que les gens autour du monde adorent la langue française. Il y a en Asie, aux États-Unis et en Angleterre des gens qui insistent pour que je chante en français. J'adore partager ces chansons et cette langue avec d'autres étrangers.* » Tandis que le succès de Stromae lui fait dire : « *Ça montre que c'est possible de chanter en français et d'avoir le même accueil [dans les pays non francophones] qu'une chanson en anglais.* »

C'est de tout cela (trois victoires à l'Eurovision en hébreu, le succès international des chanteurs italiens) et de tous ceux qui rencontrent le succès en français à l'étranger, tandis que les Français chantent de plus en plus en anglais en France depuis les années soixante (Variation, Little Bob Story, Black Devotion, Patrick Hernandez, Sheila...), que Jean-Claude Amboise parle au cours de ses nombreuses conférences.

Pierre François

NDLR : Nous vous signalons *L'Année francophone internationale*, numéro 19 pour 2010-2011 et numéro 20 pour 2011-2012, dans lesquels M^e Jean-Claude Amboise a publié de longs articles sur ce sujet (cf. le site de DLF).



À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

OrthogrAfrique 2012



C'est dans l'hémicycle du Parlement de la Région Bruxelles-Capitale que se sont déroulées, le 7 juillet, les demi-finales et la finale du concours OrthogrAfrique 2012 organisées par M. Olivier Kayomo, directeur de ce

projet. Ce concours, qui se déroule pour la deuxième fois – la première édition ayant eu lieu le 2 juillet 2011 au même endroit –, est une initiative de M. Kayomo, dans le prolongement des états généraux de la jeunesse africaine de Bruxelles de 2010, comme il l'a rappelé dans son discours introductif, et constitue une des actions menées auprès de la jeunesse. Il s'agit d'un concours d'orthographe de la langue française destiné à valoriser l'héritage littéraire francophone africain. Il a réuni cette année quatre-vingt-seize jeunes écoliers bruxellois de toute origine, sans distinction aucune (48 filles et 48 garçons), âgés de 10 à 15 ans. Au cours de la préparation au concours, les jeunes élèves ont travaillé sur des classiques de la littérature française et sur des textes et contes d'auteurs africains ou d'origine africaine pour pouvoir s'approprier cette autre partie de l'héritage littéraire francophone.

Ce concours a bénéficié du soutien du Parlement francophone bruxellois, de l'ambassade de France en Belgique, des éditions Larousse, des éditions du Lombard, du ministère de la Culture, de l'Égalité des chances et de l'Audiovisuel de la fédération Wallonie-Bruxelles, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de Défense de la langue française (DLF) et du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés (FIPI) du Gouvernement fédéral belge.

Les demi-finales ont rassemblé les douze finalistes, répartis en trois catégories (I : 10 à 11 ans, II : 12-13 ans, III : 14-15 ans). Les épreuves éliminatoires ont vu s'affronter avec beaucoup de talent les

jeunes finalistes. Lara, Kévin et Jessica ont été les trois valeureux gagnants. Les nombreux prix (appareils photo, livres, dictionnaires, etc.) ont été remis en présence de M. Dominique Bisbal, attaché culturel de l'ambassade de France en Belgique, de M^{me} Dominique Aguessy, vice-présidente de l'Association des écrivains belges de langue française et membre de DLF, et de M^{me} Brigitte Tout, secrétaire générale de DLF Bruxelles-Europe. Était présent également le finaliste, pour la partie néerlandophone du concours Afrikaspelling 2012, le jeune Joe Mambau de Leuven (Louvain).

M. Kayomo, à qui revient toute la réussite de cet événement, a su mener avec enthousiasme et beaucoup d'énergie le déroulement de ces Finales. Il a notamment remercié les parents des jeunes élèves pour leur soutien permanent. Rendez-vous est pris d'ores et déjà pour l'édition 2013, à laquelle DLF apportera à nouveau son soutien.

Brigitte Tout

Poésie francophone

Les prix du 6^e concours international de poésie francophone, organisé par notre amie Raymonde Jaccod, présidente de la délégation d'Espagne de la Société des poètes français, ont été remis le 9 mars, dans les locaux de l'Institut français de Barcelone. En présence de nombreuses personnalités, dont M^{me} Anne Grillo, consul général de France à Barcelone, M. Yannick Rascouët, directeur de l'Institut français, et de M^{me} Marie-Dominique Blohorn, présidente de l'Alliance francophone Espagne, le poète et sculpteur catalan Bernard Lavall a offert deux sculptures, dont l'emblème la Muse est l'insigne que tout sociétaire des poètes français arbore à sa

boutonnière. C'est la troisième fois que l'Alliance remettait ses trois prix – « espoir », « spécial » et « encouragement » – pour soutenir ce concours.

Que M^{me} Jaccod soit remerciée pour ses efforts et pour le plaisir qu'elle a donné aux nombreux participants venus à Barcelone, qui ont été touchés de constater à quel point la langue française reste vivace en Espagne, grâce à de telles actions.

(Extraits de *Lettres francophones*, juillet 2012 .)

Apprendre le français

Créé en 1985, le diplôme d'études en langue française (DEL F) vient d'être décerné à cinquante-six lycéens nouvellement arrivés dans l'agglomération tourangelle, tous originaires de vingt-quatre pays non francophones. Ils ont bénéficié de quatre heures de soutien scolaire par semaine, ni plus ni moins. Jeune Chinoise de la Vallée Violette de Joué-les-Tours, Zoloo déclare : « *Ce n'est pas facile de bien prononcer les mots en français. Ce diplôme m'encourage à continuer. Je suis heureuse de pouvoir partager mes émotions avec mes camarades de classe !* » Le constat de l'inspecteur d'académie est sans appel : « *Au lycée, ce sont généralement des élèves modèles qui travaillent deux fois plus que leurs camarades d'origine française !* » Ce diplôme est une reconnaissance importante sur la voie de la réussite et de l'insertion professionnelle. En cette période de l'année, où nos élites ont remis au goût du jour la notion d'exemplarité, il serait sans doute opportun que nos jeunes lycéens de bonne souche française s'inspirent raisonnablement de leurs camarades venus des quatre coins du monde.

Christian Massé

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—

Suisse

Le 8^e Festival du film français d'Helvétie (FFFH) a proposé, du 12 au 16 septembre, dans la ville bilingue de Bienne, 44 films, soit 10 de plus que l'an dernier.

En ouverture de ce festival, Christian Vincent a présenté son film Les Saveurs du palais. Le film du réalisateur et comédien Jean-Paul Rouve, Quand je serai grand, a aussi été projeté en présence de l'auteur.

L'objectif du directeur du FFFH, « c'est de devenir une référence du cinéma français et francophone ».

—

À Kinshasa, le 13 octobre, lors du XIV^e Sommet de la Francophonie, l'Arménie a obtenu le statut de membre à part entière de l'OIF*, l'Uruguay celui d'observateur et le Qatar est devenu membre associé.

L'OIF regroupe 77 États et gouvernements (57 membres et 20 observateurs).

—

Le 14 novembre, l'AUF* et l'université de Cergy-Pontoise ont inauguré, à Gennevilliers, l'Académie

francophone des savoirs et le premier campus numérique francophone partenaire en Europe occidentale.

—

M^{me} Michaëlle Jean, Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres, a remis, le 22 novembre, son rapport à M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF. Parmi les vingt-neuf recommandations de ce rapport, à lire sur le site de l'OIF, citons la quinzième : « Renforcer le niveau d'exigence à l'égard des villes organisatrices, en matière de respect des deux langues officielles [français et anglais]. Il conviendrait en particulier d'exiger d'emblée et définitivement que le(s) Guide(s) du spectateur soi(en)t systématiquement bilingue(s) avec un traitement égal des deux versions, et que les commentateurs présents dans les stades aient la liberté de s'exprimer en français au-delà des seules annonces protocolaires. »

—

Belgique

Le concours 2013 de la Maison de la Francité, ouvert

jusqu'au 17 avril 2013 à toute personne âgée d'au moins 12 ans et résidant en Belgique, a pour thème : « Destination ailleurs ». Ce récit de voyage devra avoir de deux à quatre pages.

—

Nos concours

- Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et en partenariat avec la Marine nationale, DLF organise le 17^e Plumier d'or, concours destiné aux élèves de 4^e des collèges en France et dans les établissements français de l'étranger.
- Sous le haut patronage du sénateur André Ferrand, représentant les Français établis hors de France, DLF organise, pour la 13^e année consécutive, La Plume d'or, concours destiné aux élèves des Alliances françaises du monde entier. L'épreuve se déroulera pendant la Semaine de la langue française. Règlement sur le site de DLF.

—

Prix

- Le Prix des cinq continents de la Francophonie 2012 a été décerné à Geneviève Damas (Belgique), pour son

roman *Si tu passes la rivière* (Éditions Luce Wilquin, 2011, 128 p., 13 €).

• **Le prix Senghor du premier roman francophone** (décerné par l'association La Plume noire) revient à Olivier Brunhes pour *La Nuit du chien* (Actes Sud, 2011, 240 p., 19,10 €).

• **Le prix Renaudot va au premier roman de la Rwandaise Scholastique Mukasonga pour *Notre-Dame du Nil*** (Gallimard, 2012, 240 p., 17,90 €).

• **Destiné à encourager des personnes âgées de 16 à 36 ans écrivant en français en République de Moldavie, le Prix francophone de littérature a été attribué à Dorina Livitchi pour son texte intitulé *À la recherche du bonheur*.**

—

Russie

Le XXII^e Séminaire de l'AEFR* se tiendra, du 27 janvier au 2 février, au Centre d'études Dobroé (région de Moscou) et aura pour thème : « *La France et la francophonie aujourd'hui : quelles stratégies pour l'enseignement/apprentissage du FLE** dans une perspective plurilingue et pluriculturelle. »

—

• « **La langue, la voix, la parole** », tel sera, du 17 au 19 janvier à la Sorbonne, le

thème du colloque international organisé par Amr Helmy Ibrahim, professeur de linguistique à l'université de Franche-Comté, directeur de recherches à la Sorbonne et chercheur associé à l'IFAO*.

—

Le 17^e Congrès de pneumologie de langue française se tiendra du 1^{er} au 3 février à Lille.

—

Inde

À *Chennai (Madras)* :

• **Du 17 au 20 janvier, VII^e Congrès international de l'AITF***. Thème : « *Espace français et francophone : le monde en marche.* »

• **Du 13 au 16 février, 3^e Congrès Asie-Pacifique de la FIPF***. Thème : « *La passion et la raison.* »

—

Cinéma

• **Du 13 au 19 janvier, Festival du film court francophone de Vaulx-en-Velin, intitulé : « Un poing c'est court ».**

• **Du 21 au 28 mars, 14^e Festival du film francophone de Grèce.**

• **En mars, Festival du film français de Richmond (États-Unis).**

—

Autres dates à retenir

• **Expolangues 2013 : du 6 au 9 février à Paris.**

• **Foire du livre de Bruxelles : 7 - 11 mars.**

• **Semaine de la langue française : 16 - 24 mars.**

• **15^e Printemps des poètes : 9 - 24 mars.**

• **Salon du livre de Paris : 22 - 25 mars. La Roumanie et Barcelone en sont les invitées.**

—

Brésil

L'AUF*, en prévision de sa 16^e assemblée générale, qui se tiendra, du 7 au 10 mai, à São Paulo, a ouvert un site internet consacré à « ce rendez-vous quadriennal qui réunira plus de 780 universités de 98 pays » : www.ag2013.auf.org.

Françoise Merle

* AEFR

Association des enseignants de français en Russie

* AITF

Association of Indian Teachers of French (Association des professeurs de français indiens)

* AUF

Agence universitaire de la Francophonie

* FIPF

Fédération internationale des professeurs de français

* FLE

français langue étrangère

* IFAO

Institut français d'archéologie orientale du Caire

* OIF

Organisation internationale de la Francophonie

Les

langues

de

l'Europe

Mythes

Le français est clair ; l'italien est plus beau que l'allemand ; le chinois est difficile – autant de mythes sur la langue que les linguistes ont débusqués il y a longtemps.

« *Ce qui n'est pas clair n'est pas français ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin.* » On connaît bien la déclaration célèbre de Rivarol dans son *Discours sur l'universalité de la langue française* (1783) qui, dans un concours organisé par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, fut couronné ex aequo avec l'Allemand Johann Christoph Schwab, professeur à l'Académie de Stuttgart, que l'histoire a vite oublié.

Alors, les sonnets de Shakespeare, la *Divine Comédie* de Dante, l'*Iliade* d'Homère, l'*Énéide* de Virgile ne sont-ils pas « clairs » ?

Aujourd'hui, on donnerait sans doute raison à J. C. Schwab, qui croyait plutôt que la suprématie du français au XVIII^e siècle était due surtout aux conditions politiques, économiques ou militaires, non à des causes intrinsèques à la langue elle-même.

C'est que, comme des linguistes tels que Benoît Melançon et Guy Deutscher l'ont bien démontré, aucune qualité n'est propre à une langue. C'est l'emploi que l'on en fait qui est « clair », « beau » – ou non – pas la langue en elle-même !

Le chinois est difficile ? Aucune langue n'est plus difficile qu'une autre à apprendre comme langue maternelle. Le bébé qui naît à Pékin apprend à parler chinois aussi naturellement et aussi facilement que le bébé qui naît à Londres apprend à parler anglais.

C'est lorsqu'il s'agit d'apprendre une langue comme langue étrangère que l'on peut parler de langues « faciles » ou « difficiles », mais tout dépend de son point de départ. Le suédois est plutôt difficile à apprendre si la langue maternelle est le français, mais très facile si la langue maternelle est le norvégien. Le chinois est difficile à

apprendre si la langue maternelle est l'allemand, mais relativement facile si la langue maternelle est le coréen !

Pourtant, malgré tous les progrès que l'on a faits dans le domaine des sciences linguistiques, les mythes sur la langue ont la vie dure. Un de ces mythes assez répandus en France à l'heure actuelle, c'est l'idée que parler anglais rend « cool » et « moderne ».

Prenons un petit exemple très simple. Lors d'une interview du *Figaro* en 2007, Julien Garnier, chanteur du groupe français Hey Hey My My, a expliqué qu'il chante en anglais parce que « *c'est génial de dire en anglais Here comes the sun [tube des années 1960] alors que ce n'est vraiment pas terrible en français.* » Hélas, M. Garnier apprécie les nuances de l'anglais moins bien qu'il ne le pense, car sachez que l'expression qu'il cite, loin d'être « géniale », est en fait parfaitement banale, quotidienne et ordinaire en anglais.

Et voilà le problème. Comme René Étiemble nous l'a expliqué il y a plus de cinquante ans dans son pamphlet célèbre *Parlez-vous franglais ?*, il y a des gens qui se sont tellement entichés de l'anglais qu'ils pensent qu'on peut dire n'importe quoi, mais, si on le dit en anglais, c'est « mieux », ou même « génial ». Il s'agit, bien sûr, d'une forme d'anglomanie plutôt que d'une vraie anglophilie – c'est en fait l'attrait facile et naïf de « l'exotique », ou même tout simplement un certain snobisme. La réalité, c'est que ces gens ne comprennent pas exactement ce qu'est une langue, ni comment elle fonctionne. M. Garnier ferait bien de comprendre qu'une banalité reste une banalité, quelle que soit la langue dans laquelle elle est exprimée.

Mais il y a bien pire ! Notons l'exemple de Frédéric Martel qui, dans un article du *Point* en 2010 intitulé « Français, pour exister, parlez English ! », a déclaré que « *la seule culture populaire commune aux jeunes Européens, c'est désormais la culture américaine. [...] C'est que l'anglais est devenu la langue du cool et la culture mainstream américaine la norme.* »

Quelle vision appauvrie de l'avenir de l'Europe – une Europe où tout le monde connaît la banalité et la médiocrité des paroles des chansons populaires américaines, mais où les Allemands ignorent la

clarté de la prose de Flaubert et de Maupassant, tout comme les Français ne connaissent pas la beauté des vers de Goethe et de Heine. Quel nivellement par le bas culturel !

Néanmoins, parmi tous ceux qui pensent comme M. Martel, bien rares, je gage, sont ceux qui connaissent et apprécient la culture américaine proprement dite, c'est-à-dire qui lisent – et comprennent ! – les romans de Sinclair Lewis, les contes de Scott Fitzgerald, la poésie d'Ezra Pound, les analyses politiques et artistiques du *New York Times*, ou qui écoutent Renée Fleming et Susan Graham, deux des meilleures cantatrices du monde et qui, bien entendu, chantent Puccini en italien, Massenet en français, Bach en allemand, et Dvůřák en tchèque !

Ce qui fait la gloire de l'Europe, c'est la richesse de sa diversité culturelle, qui dépend entièrement de la richesse de sa diversité linguistique. Mais comment empêcher l'Europe de sombrer dans l'homogénéisation culturelle insipide tant prisée par M. Martel ? Surtout quand elle est soutenue par de gros intérêts commerciaux américains. Après tout, cher lecteur, voulez-vous visiter Berlin ou Rome pour prendre un café dans un Starbuck's, pour ensuite dîner chez McDo, avant d'assister à un concert de Lady Gaga, tout en parlant « globish » (contraction de *Global English*), cette forme d'anglais simplifié que certains non-anglophones utilisent pour communiquer entre eux, et que les Anglais ne connaissent pas ?

Tout passe par l'éducation. C'est le rôle des éducateurs de rendre les jeunes plus ouverts au monde, et le moment est venu de prendre au sérieux la résolution pour la promotion de la diversité linguistique dans l'Union européenne adoptée par l'Assemblée nationale française en janvier 2004. Ce document « *recommande que l'enseignement obligatoire de deux langues étrangères devienne la norme dans l'Union européenne élargie* ». Tout en reconnaissant l'importance actuelle de l'anglais, c'est aux éducateurs de promouvoir l'apprentissage d'autres langues pour que les élèves aient l'occasion d'apprendre au moins deux langues étrangères. C'est ainsi que l'on pourra combattre les effets les plus nocifs de la culture dite populaire, qui n'est finalement que le divertissement de masse. Il faut qu'un élève

français qui visite l'Allemagne puisse s'y faire comprendre en allemand pour bénéficier d'une expérience authentiquement allemande et donc culturellement enrichissante.

Et c'est ainsi également que l'on pourra mettre fin aux mythes sur la langue. Il faut que les élèves européens comprennent que dire « Hello » n'est ni plus ni moins « cool » ou moderne que de dire « Guten Tag » ou « Bonjour », et qu'en fait ces trois termes ne sont que de simples salutations pour avoir accès à trois cultures fondamentalement différentes, mais également fascinantes. L'Europe sera multilingue ou ne sera pas.

Donald Lillistone*

* Ancien proviseur de lycée à Middlesbrough, Angleterre.

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

Sur le site de l'Académie française (www.academie-francaise.fr), à la rubrique « La langue française », le Service du Dictionnaire répond aux « questions les plus fréquemment posées ». En voici un extrait.

C'est / ce sont

C'est, suivi d'un nom au pluriel ou d'un pronom autre que personnel, s'accorde avec celui-ci. Toutefois le singulier se rencontre parfois à l'écrit, particulièrement dans les cas suivants :

- lorsque singulier et pluriel sont identiques pour l'oreille : **Ce n'était pas des mensonges** ;
- lorsque **ce** reprend un nom ou un pronom au singulier qui le précède : **Le monument qu'on aperçoit, c'est les Invalides** ;
- lorsque l'attribut, également appelé complément du présentatif, est formé de plusieurs noms coordonnés dont le premier au moins est au singulier : **C'est le chocolat et les bonbons que préfèrent les enfants.**

Mais le pluriel est obligatoire quand l'attribut multiple développe un pluriel ou un collectif qui précède : **Il y a cinq continents, ce sont...**

Dans tous ces cas cependant, le pluriel est de meilleure langue.

Le singulier est obligatoire dans certains cas :

- quand le verbe est suivi de **nous, vous** : **C'est vous tous qui avez décidé** ;
- dans l'indication de l'heure, d'une somme d'argent, etc., lorsque l'attribut de forme plurielle est pensé comme un tout, comme une quantité globale : **C'est onze heures qui sonnent** ;
- quand le pronom **en** est intercalé dans l'expression : **Je voulais vous rapporter des pleurotes, mais je ne sais si c'en est.**

Mots en péril

PÉRONNELLE n. f. (féminin de *perron*, dérivé de *Pierre* ou peut-être du latin *petronilla*). Jeune femme sotte et babillarde.

« *Taisez-vous, péronnelle ;
Allez philosopher tout le soûl avec elle.* » (Molière.)

PERTINACITÉ n. f. Opiniâtreté en quelque chose.

« *Toutes difficultés sont expugnables à l'assiduité, au soin et à la pertinacité du labeur.* » (Malherbe.)

POILOUX n. m. Homme de néant, misérable.

« *Toute la France, toute la cour, poiloux ou autres, useurs de parquets ou gens affairés, attendent à la porte.* » (d'Argenson.)

POURVOYANCE n. f. Qualité de ce qui pourvoit.

« *Grâce à sa pourvoyance, je ne manque de rien.* » (Legouarant.)

POURVOYANT, ANTE adj. Qui pourvoit, fournit ce qui est nécessaire, supplée à ce qui manque.

« *L'existence de la divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante...* » (Rousseau.)

PRÔNE-MISÈRE n. m. invariable (**des prône-misère**) Celui qui se plaint continuellement.

« *C'était un franc avare, un vrai prône-misère.* » (Hauteroche.)

QUÉMAND, ANDE n. m. et f. Celui, celle qui mendie, qui gueuse, qui demande avec importunité.

« *Plus que pauvre et quémande, on voit la poésie.* » (Régnier.)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

CHIRURGIE ORTHOGNATHIQUE (pour : *orthognathic surgery*) : Chirurgie correctrice des mâchoires visant à obtenir un bon articulé dentaire ainsi qu'une amélioration de l'aspect du visage.

EXPOLOGIE (pour : *exposure assessment*) : Ensemble des méthodes et des techniques permettant d'évaluer les incidences sanitaires d'un risque environnemental sur une population donnée.

MARQUEUR DE SUBSTITUTION Synonyme : **CRITÈRE DE SUBSTITUTION** (pour : *surrogate criterion, surrogate endpoint, surrogate marker*) : Marqueur aisément mesurable qui permet, en l'absence de données cliniques, d'évaluer l'effet d'un traitement.

ODOLOGIE : Étude scientifique de la voix chantée.

PARENTHÈSE THÉRAPEUTIQUE (pour : *drug holiday, wash out, washout*) : Suspension temporaire d'un traitement,

destinée à en évaluer les éventuels effets indésirables.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme **FENÊTRE THÉRAPEUTIQUE**.

RINÇAGE Forme développée : **RINÇAGE THÉRAPEUTIQUE** (pour *wash out, washout*) : Procédé d'élimination ou de dilution d'une substance indésirable dans l'organisme, qui consiste généralement en l'administration d'un fluide.

RODAGE (pour *run-in period*) : Période initiale d'un essai thérapeutique au cours de laquelle un groupe de patients reçoit un traitement standardisé, de manière à rendre ce groupe homogène au début de l'essai.

SYNDROME D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL (pour : *burn-out, burnout*) : Syndrome caractérisé par un état de fatigue extrême, tant physique que mentale, attribué à la profession exercée et aux conditions de son exercice.

Note : Le syndrome d'épuisement professionnel est à distinguer de la dépression, qui affecte le sujet de manière plus générale.

* Extraits de « Vocabulaire de la santé », publiés au *Journal officiel* le 24 octobre 2012. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

De dictionnaires en dictionnaires

Gens de lettres : attention à la nuit !

Né en 1727, Charles-Augustin Vandermonde, médecin des Armées du Roi, fut l'auteur d'un *Dictionnaire portatif de santé* publié en 1759. Le sous-titre en était éloquent : « Dictionnaire... dans lequel tout le monde peut prendre une connoissance suffisante de toutes les maladies, des différents signes qui les caractérisent [...], des remèdes les plus efficaces... ». On conçoit ainsi que l'ouvrage eut du succès : en 1788, on en était déjà à la sixième édition.

Voilà qui pourrait paraître anodin si un article entier n'était consacré aux *Maladies des gens de lettres*, qui « *péchent ordinairement par un excès opposé à ceux qui travaillent avec le corps* », déclare ce théoricien de l'eugénisme qui prônait le sain métissage. Les « *gens de lettres* », avance-t-il, mettent à mal « *le genre nerveux* », et cela de manière d'autant plus insidieuse que leur travail les flatte en fonction du « *plaisir qu'il procure de découvrir la vérité* ». Au moins n'altèrent-ils pas leur santé en vain...

On ose à peine poursuivre la lecture dudit *Dictionnaire*, prolix à propos des gens de lettres, dont sont détaillés les « *affections mélancoliques et hypocondriaques* », « *les indigestions, les hémorroïdes, les maux de têtes de migraines, les attaques de coliques, néphrétiques et de goutte, les veilles et les insomnies* »... Diable, c'est à vous décourager d'écrire !

Mais Vandermonde lui-même homme de lettres, puisqu'il incarne l'un des tout premiers journalistes médicaux, offre heureusement les instructions à suivre : « *La première chose que doivent éviter les savants et les gens studieux est de ne pas travailler la nuit.* » Ne plaisantons pas

car, poursuit-il, « *autrement, les esprits accoutumés avec les nerfs, à demeurer tendus, restent dans cette disposition la plus contraire à la santé, ce qui augmente des solides, l'âcreté des humeurs, produit l'épaississement de la lymphe, et jette le malade dans une faiblesse continuelle* ». Ainsi, « *toutes les personnes de cabinet doivent, pour entretenir leur santé, prendre le soir quelques heures de promenade et de dissipation* ». Et surtout, « *éviter de trop souper* ». Gens de lettres gourmands, prudence !

Jean Pruvost

Soupes et potages

La présence de plusieurs mots de sens voisins est fondamentale dans les régimes alimentaires de nombreuses civilisations. En particulier **potage**, **soupe**, **bouillon**, **consommé**...

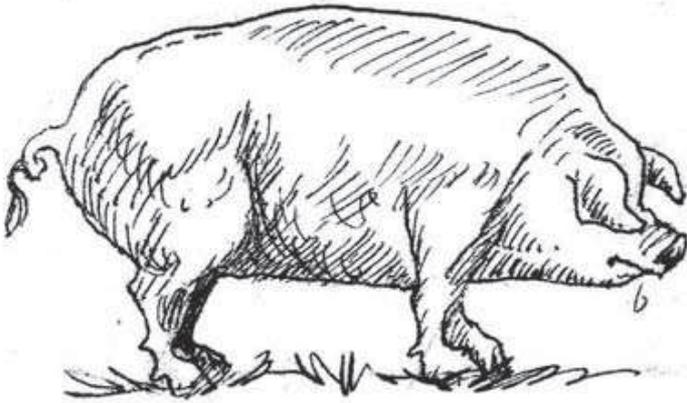
Au Moyen Âge, **soupe** signifiait « chose bonne et nourrissante » et **potage** renvoyait à tout ce qui était cuit au pot, surtout des légumes, des graines et des fruits.

Les plantes utilisées à ce sujet sont dites **potagères** et elles croissent dans le jardin potager ; le célèbre jardin de Villandry reste un modèle typique, où la beauté des effets décoratifs se marie aux exigences biologiques des espèces. Un **potager** est aussi un fourneau où l'on dressait des potages.

L'expression **potée** possède un sens volontairement rural qui accroît l'appétence. Une **potée béarnaise** se prépare à base de chou, de légumes de saison, de haricots, auxquels on ajoute généreusement du

confit de canard ou d'oie. C'est alors une **garbure**, depuis le gascon *garburo*. « **Ils sont ensemble à pot et à rô**t », dit une vieille expression à propos de deux personnes vivant sous le même toit.

Le thème **soupe** est riche et répandu. L'anglais dit *soup* ou *sop* par simplification de *soppe* en anglo-saxon, retrouvé diversement dans les langues scandinaves et laissant *sop* en néerlandais. En bas germain, *soupen*, c'est boire.



« **Où il y a un joli cochon, il y a bonne soupe** » : ce dicton auvergnat souligne que la propreté de la crèche du porc indique une ferme bien tenue.

La distribution de soupe chaude au cochon est une

pratique classique des personnes charitables qui organisent des maraudes nocturnes. Mais des esprits malintentionnés voudraient supprimer cet aliment en raison d'interdits alimentaires qui existent dans certaines religions.

Pour Littré, une **soupe** est un aliment fait de potage et de tranches de pain ou même de pâtes, de riz, etc., et qu'on sert avant tout autre mets. Une soupe était considérée comme un plat assez commun, constituant la base de tout repas chez des gens de niveau social simple. C'est pourquoi Molière fait dire dans *Les Femmes savantes*, II, 7 :

« **Je vis de bonne soupe et non de beau langage,
Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage.** »

Toutefois, Marivaux entend par là l'idée d'un dîner en général :

« **Allons, venez manger ma soupe, vous me donnerez à souper ce soir.** »

Diverses qualifications précisent la nature des soupes : **soupe aux herbes**, **à la bière** (selon une recette allemande), **au lait**, **à la semoule**. Une **panade** est une soupe préparée avec du pain bouilli dans de l'eau ou du lait, une **bisque** est un potage à base de crustacés, une **cotriade** est une soupe de poissons (spécialité bretonne), le **bortsch** (cuisine

russe) est un pot-au-feu à base de betterave rouge : on arrêta la cuisson lorsque la couleur rouge finissait par disparaître.

D'autres soupes encore sont à citer tels le **tourin** (mot béarnais), spécialité du Sud-Ouest, le **gaspacho** (cuisine espagnole), le **minestrone** (cuisine italienne)...

La **soupe aux choux** connut une grande notoriété en 1981 grâce à un film de science-fiction avec Louis de Funès, Jean Carmet et Jacques Villeret.

Une **soupe** pouvait être maigre ou grasse. « **La soupe fait le soldat**, dit Carmontelle (1781), **une nourriture simple rend propre aux fatigues de la guerre.** »

Quelques dictons et proverbes dérivent de **soupe** : « **Servir la soupe** », c'est agir dans l'intérêt de quelqu'un par complaisance ou maladresse. « **Soupe au lait** » se dit de quelqu'un qui se met facilement en colère. « **On ne fait de bonne soupe que dans un vieux pot** » : les vieilles choses peuvent toujours rendre service. « **J'en ai soupé** » signifie « j'en ai assez » (l'effet rassasiant de la soupe étant bien connu).

Pour Jules Renard (*Journal*, 26 sept. 1903) : « **Soupe. C'est l'heure où, sur leurs trois pieds, toutes les marmites se rapprochent de la cheminée pour se pendre à la crémaillère.** »

Un **souper** était un repas ordinaire du soir, souvent marqué d'une certaine solennité. « **Enfin sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper** » (M^{me} de Sévigné, 55). Diderot rapporte un de ses souvenirs mondains : « **Là se forment ces délicieuses parties, suivies de ces petits soupers plus délicieux encore, qui se passent à médire d'une femme, à relever l'excellence d'un ragoût, à raconter des aventures apprêtées, et à se persifler réciproquement** » (*La Promenade du sceptique*).

Le même mot est également un verbe. « **Souper par cœur** », c'est ne pas souper du tout. Un conseil à un impécunieux : « **Couche-toi sans souper, et tu te retrouveras le matin sans dettes** » !

La plupart des recettes concernant la soupe font appel à du **bouillon** pouvant être préparé à base de légumes ou de viande ou les deux à la fois. **Bouillon**, déverbal de *bouillir*, provient du latin *bullā* donnant

bulle. Au cours de l'opération culinaire, on procède à un chauffage prolongé qui entraîne généralement l'ébullition de l'eau.

Les Latins parlaient de façon imagée d'un bruit de type *bou-bou*, lié à la formation de bulles, de boules, d'où *bullitio*, *ebullio* convenant à la formation de masses sphériques au-dessus de l'eau en ébullition... Imprécis et de basse origine, ce mot acquerra ses lettres de noblesse lorsque des physiciens lui conféreront une définition précise et universelle : **bouillir, ébullition, point d'ébullition...**

Brodo en italien désigne un bouillon comme le fait *broth* en anglais. L'origine est l'ancien haut allemand, en liaison avec *to brew*, « brasser ». Littéralement, *broth* est « brassé ».

C'est par analogie avec la forme des bulles qu'est venue une application à un ruban tortillé ornant un vêtement – un **pli bouffant, aspect bouillonné**.

Un **bouillon de légumes** peut revendiquer des vertus digestives voire « dépuratives », classiques en médecine traditionnelle.

Quelques expressions : **court-bouillon, bouillon de onze heures, boire un bouillon, bouillon de culture, bouilli**, etc.

Le **consommé** est un bouillon de viande.

« **Mange ta soupe si tu veux grandir.** »

Qui n'a pas entendu cette exhortation dans son enfance ? Même si nous avons passé depuis longtemps l'âge de grandir, la soupe reste un allié sûr de notre santé. C'est un plat qui traverse les âges et les couches sociales. Chaque pays, chaque région, ainsi que chaque culture possède sa propre recette.



Suzanne Choquet
Pierre Delaveau

Grâce

La racine sanskrite *gurtah* a le sens de « célébrer » et de « bienvenue ». Racine que l'on retrouve dans les dérivés **gré**, **agréable**, **ingrat**, **congratuler**, **agréer**, **malgré**, **maugréer**, **gratitude**, **gracieux**, **gratuit** en français, *grace* et *gracious* en anglais, *grazia* en italien et *Grazie* en allemand, *gracias*, *gracioso* et *grato* en espagnol.

Le mot latin *gratia* est polysémique : « faveur, agrément, reconnaissance, crédit, charme ».

Les Romains fondèrent au sud-est de Lyon une ville qu'ils trouvèrent fort agréable et nommèrent *Gratianopolis*, devenue **Grenoble**.

Ils appelaient *gratuiti* les soldats volontaires et désintéressés par opposition aux mercenaires.

À Rome, on désigne les remerciements, les « actions de grâce », par le terme *grates*, dans des textes souvent de forme poétique.

Après chiasme consonantique (G > B), le mot **barde** est un dérivé.

Mais c'est dans la palette sémantique, l'acception chrétienne qui a eu le plus d'écho en désignant la faveur divine. La grâce se négocie : « Aide-toi, le ciel t'aidera ! »

La grâce est un instant de perfection.

En hébreu, *grâce* se dit *Anna* et s'oppose ainsi à *Lucifer*, « porteur de lumière, torche vivante », qui, ayant débranché la prise qui le reliait au ciel, est tombé dans le noir et devenu prince des ténèbres.



Bernie de Tours

Mots pour maux

La maladie n'est pas amusante. C'est un drame. Une tragédie parfois. Pourtant nous en rions avec Laurel et Hardy, Jerry Lewis, les médecins de Molière. Et nous utilisons des mots qui ne sont pas à la portée de tous. Prenons-en quelques-uns, particulièrement alambiqués ou phonétiquement burlesques.

CATARACTE : C'est un mot effrayant, une violente chute d'eau, qui pulvérise les pirogues. Pour l'ophtalmologie, c'est une opacité du cristallin survenant avec l'âge, le diabète, ou un choc violent à l'œil. L'opération est rapide et indolore. Non soignée, la cataracte conduit à la catastrophe, c'est-à-dire à la cécité.

AMBLYOPIE : baisse de l'acuité visuelle ou éclipses visuelles.

ASTIGMATISME : vision mauvaise à toutes les distances.

DALTONISME : La vision des couleurs est aberrante. Le plus souvent, le rouge est confondu avec le vert. Affection congénitale et... intraitable, comme les Dalton...



DIPLOPIE : c'est un défaut de convergence des globes oculaires. Au lieu d'un chandelier, on en voit deux. C'est le contraire de la stéréoscopie (voir photo) où les deux vues se superposent, fusionnent selon notre volonté ou avec un stéréoscope, et donnent le relief. Le mot *diplopie* vous échappe, dites **LOUCHERIE** et tout le monde comprendra. **STRABISME** est connu : même sens.

ECTROPION : dans cette maladie, le bord de la paupière se replie vers l'extérieur et perd contact avec le globe oculaire.

ENTROPION : le bord libre se retourne vers l'œil, les cils peuvent venir frotter la cornée.

HÉMÉRALOPIE : vision crépusculaire et nocturne pratiquement nulle.

On ajoutera la **MIGRAINE OPHTALMIQUE**, qui n'est pas une maladie de l'œil, mais qui se signale par un trouble visuel lumineux (scotome ou aura), scintillant, qui disjoint l'image. (*À suivre.*)

Serge Lebel

À tous nos amis

**Vous utilisez l'internet, vous envoyez des courriels,
vous avez donc une adresse électronique.**

**Pensez à nous la transmettre - dlf.paris@club-internet.fr -
pour la mise à jour de nos fichiers.**

Notes sur les couleurs

(suite et fin)

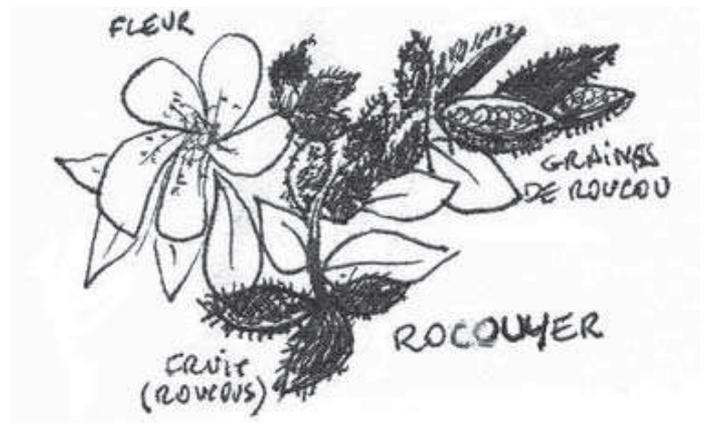
Pie n. f. Employé comme adjectif invariable qualifie un mélange de deux couleurs, blanc et noir, comme la pie, ou parfois blanc et roux.

Tango n. m. (1914) Nom d'une couleur orange vif, mise à la mode en même temps que l'arrivée, en 1912, de la danse du même nom. En tant qu'adjectif de couleur, il est invariable.

Au milieu du ^{xx}e siècle, ce mot fut donné à la bière mélangée à du sirop de grenadine, qui prenait précisément cette couleur orange. Le mot lui-même, *tango*, désignant la danse arrivée d'Amérique du Sud n'a pas d'étymologie certaine.

Violine n. f. Au ^{xix}e siècle, nom d'un extrait de violette et d'un colorant violet. Au ^{xx}e siècle, il est employé comme adjectif pour qualifier une couleur violet pourpre. Sur son accord, aucun dictionnaire ne se prononce ; s'il était accordé, ce serait une exception supplémentaire.

Rocou n. m. Nom d'un colorant rouge orangé, tiré des graines du rocouyer, arbuste du Brésil. C'est une aphérèse d'*urucú*, nom de cet arbuste en tupi, langue du Brésil.



Garance n. f. Nom d'une plante et d'un colorant extrait de sa racine. On connaît les fameux pantalons garance de l'armée française en usage pendant un siècle.

Le mot vient du vieux français *warantia* tiré du francique *wratja*, qui avait le même sens.

Livide adj. Vient du latin *lividus*, « bleuâtre ». Qualifie une couleur bleuâtre, plombée. Il s'applique essentiellement à la peau, à la lumière et à quelques objets faiblement lumineux. À cause de l'association fréquente « pâle et livide », livide a subi un glissement de sens, « de couleur pâle, blanchâtre, terreux » plutôt que bleuâtre. Aujourd'hui, le mot désigne plutôt un aspect qu'une couleur.



Smaragdin, ine adj. Qualifie la couleur vert émeraude. Vient du grec *smaragdos*, « émeraude ».

Érugineux adj. « de la couleur de la rouille du cuivre », c'est-à-dire du « vert-de-gris ». Le mot est tiré du latin *aeruginosus*, de même sens, dérivé de *aes*, *aeris*, « cuivre ».

Rubigineux adj. « De la couleur de la rouille ». Le mot est tiré du latin *robiginosus*, de même sens, dérivé de *robigo*, « rouille ». À l'origine, ce mot (de la famille de *ruber*, « rouge ») désignait des taches rouges sur la pierre et sur les tiges des céréales atteintes d'une maladie cryptogamique ; par analogie de couleur, a désigné l'oxyde des métaux ferreux.

Châtain adj. et n. m. Le mot *châtaigne* était d'abord utilisé comme adjectif de couleur invariable : *des yeux châtaigne*. Utilisé avec un nom féminin, il fut pris pour un adjectif féminin sur lequel on a refait le masculin *châtain* (cf. *violet*, *DLF*, n° 243, p. 29). Plus tard est né le féminin **châtaine** : *des cheveux châtons* ; *des tresses châtonnes*.

Philippe Lasserre (†)

Oxymore

L'**oxymore** ou **oxymoron** est un effet de style de la famille des paradoxes qui se présente sous la forme de termes antithétiques. Issu du grec *oxus*, « aigu, fin, spirituel », et *moros*, « émoussé, sot, fou », cette alliance de mots incompatibles tient son intensité de la nouveauté qui la rend étrangère au parler ordinaire ; l'inédit, l'insolite est toujours remarqué ; par son originalité, il frappe le lecteur ou l'auditeur.

Ainsi Horace, quand il parle en termes satiriques d'une « discordante harmonie », « *symphonia discors* », nous donne-t-il un exemple d'oxymore.

De son côté, Corneille mêle les valeurs comme le fait un peintre, dans son célèbre alexandrin extrait du *Cid* :

« Cette obscure clarté qui tombe des étoiles »

Citons, dans la langue de la peinture, calque de l'italien *chiaroscuro*, notre « clair-obscur », « *cet effet d'ombre et de lumière, de relief et de profondeur, par le jeu des valeurs claires et des valeurs foncées* » (Académie) :

« Ses blancheurs de marbre et de neige
Se fondent amoureusement,
Comme au clair-obscur du Corrège
Le corps d'Antiope dormant. » (Th. Gautier.)

Si un noir abîme fait vaciller l'éclat des étoiles, « *dans ce mariage des contraires gît la vertu de l'oxymore poétique* » (H. Morier).

Ainsi Victor Hugo a-t-il écrit :

« Un affreux soleil noir d'où rayonne la nuit »

et Gérard de Nerval :

« Ma seule étoile est morte, et mon luth constellé
Porte le soleil noir de la Mélancolie. »

Mais n'est-ce pas dans *Le Malade imaginaire* que Molière fait dire à Argan, surpris par la fraîcheur du médecin, les paroles suivantes :

« Par ma foi, voilà un beau jeune vieillard, pour quatre-vingt-dix ans ! » ?

Voici encore un bel exemple de la figure considérée imaginé par Stendhal :

« ... il devait à l'amour qu'il avait inspiré et à l'impression imprévue qu'avaient produite sur lui des charmes séduisants une victoire à laquelle ne l'eût pas conduit toute son adresse si maladroite. »

Je laisse le soin de conclure à Jean-Jacques Robrieux qui, partageant l'avis d'Angenot pour lequel l'oxymore est une « *figure symptôme* » du discours pamphlétaire, écrit ceci : « *Cette conjonction des contraires traduit le malaise d'appartenir à un monde à l'envers où les valeurs sont perverties, monde aussi illogique qu'immoral. Traiter quelqu'un de "prolétaire mondain" ou d'"anticonformiste institutionnel" est une manière de souligner certaines contradictions profondes de la société.* »

Jean Tribouillard

Nouvelle locution

J'ai entendu cette nouvelle locution, il y a quelques mois seulement, et depuis...

Ce fut un coup de foudre. Lancée, appréciée, répétée, les médias s'en sont emparés et on n'entend plus que cela : « Au final... »

Au lieu de : finalement, en définitive, en fin de course, en fin de discussion, enfin, à la fin, somme toute, tout compte fait, etc. C'est « au final » que l'on finit par entendre ou lire...

Que va faire Alain Rey, qui capitule souvent devant l'obstination dite « populaire » qui s'introduit dans les dictionnaires.

Armand Hadria

Cercle Blaise-Pascal

La liaison en français

Comme chacun sait, **faire la liaison** c'est prononcer la dernière consonne d'un mot devant le mot suivant.

D'aucuns se souviennent de ces instituteurs qui, à l'occasion des dictées, insistaient sur la prononciation des mots et des liaisons pour permettre aux élèves d'affiner leur orthographe et de déceler le pluriel. À l'heure actuelle, par le canal – c'est le cas de le dire – de la radio et de la télévision, nos oreilles sont soumises, dans le français oral, à l'utilisation parfois imparfaite, quelquefois abusive, de la liaison. Notre propos d'aujourd'hui ne sera pas de rappeler et d'énumérer les cas où la liaison est nécessaire voire obligatoire ; ils sont très nombreux. Au contraire, il se limitera au rappel des cas où la liaison est **facultative** et même **interdite**.

Cas où la liaison est facultative ; en gros il y en a trois :

- entre le verbe et son complément : **il veut/un cadeau** ; **il veut un cadeau** ;
- après certaines prépositions : **dans/une heure** ; **danss une heure** ;
- après un nom : **des pays/amis** ; **des payss amis**.

Cas où la liaison est interdite ; ils sont plus nombreux :

- Devant un H dit aspiré. C'est là que l'on constate le plus d'erreurs.

Si les héros ne sont pas très souvent transformés en *zéros*

(heureusement pour eux), en revanche les « *Zandicapés* » et autres formules « *trèzandicapantes* » nous font souvent réagir ; et ce d'autant plus que – comme pour les « *zaricots* » (plus rare) –, l'argument d'autorisation par l'Académie française nous est fréquemment opposé, par erreur. Et les commentateurs sportifs ajoutent à notre irritation en dénonçant un joueur qui est « Torsjeu » alors qu'il est simplement **hors jeu**.

- Second cas où la liaison n'a pas lieu d'être : après la conjonction *et* ; exemple : **un garçon/et une fille**.

– Devant certains mots d’origine étrangère commençant par une voyelle ; exemple : **un/ouistiti**, **un/yaourt**.

– Devant un nom propre : pas de « *VincenTauriol* » mais bien **Vincent/Auriol**.

Pas de liaison non plus :

– devant *onze* et *un* : **il veut un/ou deux cadeaux, quatre-vingt-/onze**.

– après S dans un mot composé : **des arcs-/en-ciel** ;

– après un nom au singulier terminé par une consonne muette : **un temps/idéal, un drap/usé, un loup/effrayant**.

Nous ne saurions terminer ce rapide rappel sans évoquer quelques différences de prononciation de deux lettres en fin de mots :

– D qui peut se prononcer T : **quand(t) on pense que...** ;

– F qui peut se prononcer V : **j’ai neuf(v) ans**.

Enfin parlons du T de liaison bien connu.

Quand il y a inversion du sujet – dans une phrase interrogative par exemple (**pense-t-il venir ?**), on intercale un *t* entre le verbe à la 3^e personne terminé par *e* ou *a* et les pronoms sujets (il, elle, on) :

Va-t-il bien ? ; oui, répéta-t-il ; joue-t-on encore à ce jeu ?

Pour conclure, nous souhaitons que ces quelques rappels puissent atteindre les commentateurs, sportifs ou pas, afin qu’ils n’écorchent pas trop nos oreilles à travers les haut-parleurs et autres écrans qui occupent désormais nos habitations et même nos voitures.

Et, surtout, qu’ils ne se retranchent pas derrière l’Académie française pour se faire pardonner leurs erreurs ou omissions.

Nous ne saurions terminer sans dénoncer la véritable faute de français commise multi-quotidiennement et masquée par une liaison consistant à dire, par exemple : « *ilzont pas* » ou « *nouzavions pas* », alors que la forme négative impose *ne* ou *n’* et qu’il n’est pas plus difficile ni plus long de dire « **ils n’ont pas** » ou « **nous n’avions pas** ».

Le français y trouverait alors son compte.

Jean-Michel Lueza

L'adverbe *très* devant un substantif

L'adverbe **très**, qui marque le superlatif absolu (sans idée de comparaison), signifie « beaucoup, au plus haut point » et s'emploie ordinairement devant un adjectif, un participe passé pris adjectivement ou un autre adverbe. **Il est très grand. Il est très fatigué. Il vient très souvent.**

C'est pourquoi les puristes (Académie en tête) condamnent son emploi dans les expressions « *avoir très faim, très soif, très peur* », etc., un adverbe (quel qu'il soit) n'étant pas censé modifier un nom. Dans ces tours, ils préconisent de recourir correctement à **grand, fort** : **avoir grand faim** (ou **avoir grand-faim, avoir une très grande faim**), **avoir grand peur** (ou **grand-peur**), **avoir fort soif**, etc. Reconnaissons que ces formulations ont quelque peu vieilli (à peine a-t-on l'air un peu moins ridicule avec... **avoir grand-peine à**).

Cependant, rien n'étant jamais simple en français, l'usage actuel considère ces constructions – verbe (surtout **avoir**, parfois **faire**) suivi d'un nom sans déterminant désignant une sensation ou un sentiment – comme des locutions verbales pouvant être modifiées par un adverbe de degré comme **très**. En d'autres termes, Grevisse estime que, dans ces expressions que certains voudraient réserver à la seule langue parlée, l'adverbe « *modifie non pas le nom seul, mais toute la locution verbale* ».

Cet usage, qui s'est répandu par analogie avec **avoir très chaud, avoir très froid** (où les substantifs *chaud* et *froid* ont également valeur d'adjectifs), « *s'explique dans la mesure où ces locutions verbales expriment un état physique ou affectif susceptible de variation d'intensité* » (Le Robert).

Si Grevisse n'émet aucune réserve, Hanse, de son côté, fait la distinction (très... subjective) entre les locutions qui s'accommodent

de l'adverbe **très** (**avoir chaud, envie, faim, froid, mal, peur, soif, sommeil ; se faire mal, peur ; faire attention, chaud, envie, froid, mal, peur, etc.**) et celles qui ne s'en accommodent pas (avoir besoin, confiance, conscience, foi, hâte, honte, pitié, plaisir, raison, tort ; faire fortune, injure, pitié, plaisir, silence) et pour lesquelles il recommande d'employer grand, extrêmement, etc. (soit dit en passant, on peut légitimement se demander en quoi *j'ai extrêmement faim, terriblement soif* serait de meilleure langue que *j'ai très faim, très soif*). Selon moi, si distinction il devait y avoir, ce serait entre les locutions exprimant une action et celles exprimant un état (en vertu de la remarque du Robert), mais ce critère sémantique ne semble pas suffire à rendre compte des occurrences de **très**.

Force est de constater que nos meilleurs écrivains ne se sont pas embarrassés de ces scrupules, en écrivant : « *avoir très peur* » (A. France, Duhamel, J. Romains), « *avoir très faim* » (Colette, Mauriac, Proust), « *avoir très froid* » (A. France), « *avoir très mal* » (R. Rolland), « *avoir très envie* » (Anouilh, Camus, Proust), « *avoir très soif* » (Gide), « *faire très plaisir* » (M. Druon), etc. L'Académie elle-même, dans la huitième édition de son *Dictionnaire*, s'était laissée aller à un « *avoir extrêmement faim* »...

Dans le doute, il semble toutefois préférable de dire (tout du moins dans la langue soignée) : **J'ai hâte, j'ai grande hâte, j'ai grand hâte... ou je suis très pressé !**

Marc Raynal

N.B. : J'ai recopié ce texte, avec l'autorisation de son auteur, sur son excellent site consacré à la langue française que je recommande chaudement à nos lecteurs dotés d'une connexion à internet :

<http://parler-francais.eklablog.com/>

Jacques Pépin

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant de scolaires, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons cinq mots comme exemples :

- 1) **garde-à-vous** : ce mot composé à traits d'union (**être au garde-à-vous**) résulte de la transformation en nom de l'ordre « Garde à vous ! », ce qui explique son invariabilité.
- 2) **par parenthèse** : c'est une locution figée au singulier, parce qu'elle signifie que l'on va faire UNE digression, une parenthèse. Au contraire, et non moins logiquement, le pluriel s'impose dans **mettre entre parenthèses**, puisqu'il s'agit des deux signes de ponctuation.
- 3) **bec et ongles (défendre)** : la logique impose le singulier à *bec*, le pluriel à *ongles*, puisque l'on sous-entend qu'il s'agit de chaque animal, ou, par comparaison, de chaque personne.
- 4) **chien-assis** : petite lucarne sur un toit, dont le profil évoque un chien qui serait assis. Il y a une métaphore (il n'y a pas de labrador, de teckel ni d'épagneul sur le toit !), qui est reflétée par le trait d'union. Pluriel normal : **des chiens-assis**.
- 5) **champagne** : ce liquide à bulles qui est une des fiertés de la France porte un nom commun, qui s'écrit donc sans majuscule et prend la marque du pluriel : **des champagnes rosés**.

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de la porte

Sortir
par la belle porte

Perdre ou quitter un emploi de manière honorable.

« *Cette expression rappelle un usage observé au parlement de Paris à l'égard des prisonniers qu'on mettait en liberté, après avoir reconnu leur innocence. Les juges les faisaient reconduire honorablement par la grande porte donnant sur le grand escalier de la cour du May et dite "la belle porte".* » (Quitard.)

Chassez-le par la
porte, il reviendra par
la fenêtre

Se dit d'un importun dont on ne peut se débarrasser.

« *Qu'on lui ferme la porte au nez,*

Il reviendra par les fenêtres. » (La Fontaine.)

« *Le maudit garnement ! Quand on le chasse par la porte, il rentre par la fenêtre.* » (Scribe.)

Le diable n'est pas
toujours à la porte
d'un pauvre homme.

Un homme n'est pas toujours malheureux.

« *Il faut bien espérer que le diable, qui n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme, ne sera pas toujours à la porte de la France.* » (Voltaire.)

Il faut qu'une porte
soit ouverte ou fermée

Le proverbe deviendra célèbre grâce à Musset, qui l'avait pris pour titre d'une de ses comédies (1845).

Faire du porte à porte
ou du porte-à-porte

Se dit d'un agent commercial, d'un quêteur, d'un propagandiste politique, etc., qui passe de maison en maison, d'appartement en appartement.

« *Et lui qui faisait du porte-à-porte pour intéresser les braves paysans du Lot à une méthode de lecture globale !* »

(Françoise Mallet-Joris.)

Parler à quelqu'un
entre deux portes

Lui parler rapidement sans le faire entrer.

« *Son Excellence était, ce jour-là, visiblement préoccupée. J'ai été reçu entre deux portes après bien des difficultés.* »

(Nerval.)

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Du nouveau !

Dans une lettre du 20 octobre 1494, l'historien italien Pierre Martyr d'Anghiera, parlant des explorations, est, semble-t-il, la première personne à avoir dénommé **Nouveau Monde** les terres découvertes par Christophe Colomb. Nous disons bien « semble », car ce constat « officiel » ne prend probablement pas en compte l'éventuelle remarque somme toute banale, et très plausible, de Colomb lui-même ou de l'un de ses marins disant : « *Voici un nouveau monde !* ».

Mais, peu importe : notre propos vise l'emploi du trait d'union... On écrit donc, sans trait d'union, **Nouveau Monde**, parce qu'il s'agit d'une dénomination exclusivement géographique, et non administrative et politique. En revanche, les traits d'union sont obligatoires dans les noms français ou francisés de villes, de départements, de régions, de provinces, d'États : **La Nouvelle-Amsterdam**¹ (nom donné par les Hollandais à la future New York), **le Nouveau-Mexique** (État des États-Unis : en anglais *New Mexico*), **la Nouvelle-Bretagne** (île de Papouasie-Nouvelle-Guinée : en anglais *New Britain*), **la Nouvelle-Sibérie** (archipel des côtes arctiques de la Russie)...

Cette règle utile, qui par l'orthotypographie conforte la signification du texte, est facile à appliquer. Toutefois, on peut hésiter dès lors que l'on est face à des dénominations ne s'inscrivant dans aucune des deux catégories décrites ci-dessus. Prenons un micro-quartier du neuvième arrondissement de Paris se situant aux abords de la place Saint-Georges...

Peu à peu, dès la Restauration, soit vers 1815, cet îlot va rassembler une communauté intellectuelle d'écrivains, d'artistes, de journalistes... C'est pourquoi un publiciste² du nom de Dureau de la Malle utilisa l'expression de « Nouvelle Athènes », dans le *Journal des débats* du 18 octobre 1823, par référence à la renommée exceptionnelle de l'ancienne Athènes en tant que phare culturel.

Ce surnom plut, et s'installa de façon pérenne, d'autant plus que les architectes, sous la Restauration, la monarchie de Juillet et le Second Empire, vont s'appliquer à donner une unité néo-classique aux immeubles, aux superbes hôtels particuliers de ce lieu privilégié...

Orthotypographiquement, *Nouvelle-Athènes* n'est pas une version satisfaisante : il ne s'agit pas d'un nom officiel, décerné par l'Administration à une entité rigoureusement délimitée. On ne peut non plus opter pour *nouvelle Athènes*, qui s'applique au nouvel aspect, éventuellement réurbanisé, modernisé, de la capitale de la Grèce... On peut songer à la mise entre guillemets : « *nouvelle Athènes* », en dépit du fait que souvent les guillemets sont employés ou ressentis comme des éléments dépréciatifs. La meilleure solution – ou la moins mauvaise –, puisqu'il s'agit d'un surnom (et les surnoms sont des noms propres), est sans doute de choisir **la Nouvelle Athènes**, avec deux majuscules et sans trait d'union...

Jean-Pierre Colignon

1. La majuscule à **La** est obligatoire, puisque cet article est le premier élément du nom propre. Il en est de même pour **La Rochelle**, **Le Havre**, **La Roche-sur-Yon**, **Les Andelys**, **Le Pouliguen**...

2. *Publiciste* a été un synonyme de « journaliste ». Aujourd'hui, le terme désigne un spécialiste du droit public. Ne pas confondre avec *publicitaire*, qui désigne un professionnel de la publicité.

Courrier des internautes

Question : *Se mettre sur son trente-et-un, c'est mettre ses plus beaux habits faits avec le plus beau tissu, en l'espèce un tissu très coûteux fait de trente et un brins croisés appelé le TRENTAIN. On se met en fait sur son trentain.*

Réponse : Méfiez-vous des trouvailles faites sur internet. La Toile véhicule beaucoup de fausses vérités ou d'idées reçues. L'explication qui rapporte au tissu appelé *trentain* n'est qu'une hypothèse non avérée et considérée comme fort improbable, tout comme celle qui ramène au jeu de cartes appelé **trente et un**. Le trentain n'était d'ailleurs pas composé de trente et un fils, mais de **trente centaines** de fils ; ce n'est donc pas une soudure *de trente et un*, et cela finit d'invalider la théorie. Quand cette explication a été avancée, *trentain* était déjà un archaïsme vieux de trois siècles. Au XIX^e siècle, on disait parfois « être sur son trente-deux » ou « son trente-six ». Balzac écrit « être sur ses cinquante et un ».

Le Robert des expressions estime : « *Tous ces nombres fonctionnent comme des intensifs et sont peu explicables.* » On peut inclure dans cette conclusion des expressions comme *voir trente-six chandelles, attendre pendant cent sept ans...* C'est la même démarche que quand vous dites à quelqu'un « Je te l'ai déjà répété cinquante fois », par exemple. Cette expression reste non justifiée, tout comme *boire à tire-larigot, découvrir le pot aux roses* et des quantités d'autres.

Jacques Pépin



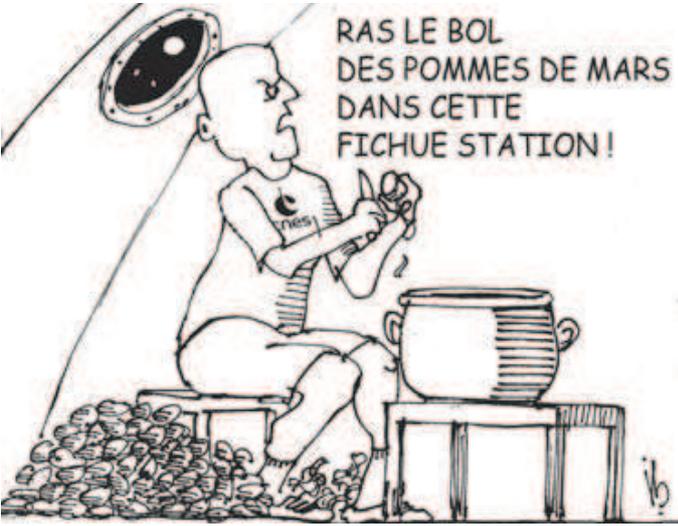
ESPACE
DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean BRUA

Les « Marsiens » attaquent !



L'arrivée en douceur du robot Curiosity sur Mars, le 6 août dernier, a réveillé la « néologite » qui sommeille en tout commentateur. C'est ainsi que le verbe « amarsir » et ses dérivés ont rejoint le déjà ancien « alunir ». Ces formes sont déconseillées par les « petits hommes verts » de l'Académie et les experts. Alain Rey maintient *atterrir*, quelle que soit la planète, puisque la racine *terre* est employée ici au sens de « sol ». Et il s'inquiète des progrès de la conquête spatiale, qui pourraient mettre sur orbite, par exemple, « ajupiterrir » ou « avénusissage ». Mais restons sur Mars...



Les deux morts d'Olivier*

Le collectif « Sauver les lettres », qui selon *Le Monde*, serait seulement « réputé pour ses communiqués rageurs », s'inquiète, à bon droit, de l'examen de français du Brevet des collèges. Loin d'être rageur, le collectif en question semble plutôt indulgent, en déclarant que l'épreuve de compréhension du texte n'est pas du niveau de la troisième mais à peine de celui de la sixième. Répondre à des questions pour montrer que l'on a compris une quinzaine de lignes, ce devrait être à la portée d'un élève de CE1 ! En tout état de cause, l'épreuve de fin de collège se situe très en dessous du niveau de français exigé par feu le certificat d'études primaires. En attestent ces lettres de poilus, qu'un éditeur m'a demandé de lire, pour les éditer à l'occasion du centenaire de 1914 ! Ces ouvriers et ces paysans, qui avaient quitté l'école à 12 ans, écrivaient un français simple et clair, avec fort peu de fautes de grammaire et d'orthographe. Or, nous lisons aujourd'hui, sous la plume de diplômés de l'enseignement supérieur, une effroyable mélasse de vulgarité, d'anglicismes et de locutions préfabriquées. Ces gens n'hésiteraient pas à écrire que la crise « *impacte* » la langue française. Pauvre langue, qui vient de perdre un de ses meilleurs serviteurs, Robert Sabatier, romancier populaire, et pas seulement par le succès mérité des neuf volumes de l'histoire d'Olivier.

L'auteur des *Allumettes suédoises* n'a pas eu le temps de fréquenter le collège. Orphelin à 12 ans, il entra en apprentissage dans une imprimerie et devint typographe, avant de prendre le maquis. À contre-courant d'une littérature qui n'en finit plus de décliner les névroses des gosses de riches, Robert Sabatier a construit une fabuleuse saga, avec pour

* Nous devons à notre ami Christian Nauwelaers cet article publié le 7 juillet 2012 et issu de « Ça m'énerve », chronique de Guy Konopnicki dans l'hebdomadaire *Marianne*.

héros un enfant des rues populaires de Montmartre, confronté, tôt, aux épreuves de la vie et à l'énormité de la guerre.

Robert Sabatier écrivait une langue populaire et raffinée, totalement dépourvue de cette vulgarité dont usent les cuistres quand ils prétendent faire parler les gens du peuple. Les livres des modes saisonnières se vendent, sans obligation de lecture. Les trois millions d'exemplaires des *Allumettes suédoises* ont enchanté plus de dix millions de lecteurs ! Pourtant, les théoriciens de la pédagogie, estimant la langue trop complexe pour les Olivier d'aujourd'hui, n'ont de cesse de réduire à néant son enseignement !

Guy Konopnicki

Des fautes au menu

J'ai observé non sans amusement, à la rubrique « L'œil du New Yorker » du *Figaro*, un excellent dessin humoristique ; il représente le client d'un restaurant dictant d'un œil courroucé sa commande au maître d'hôtel, lequel en prend note sur son calepin avec application. Mais j'ai lu, avec satisfaction cette fois, la légende de ce dessin préalablement traduite dans notre langue par la rédaction du journal (qui, soit dit en passant, utilise à bon escient les guillemets français) :

*« Je vais prendre la salade "Ceasar" mal orthographiée
et l'osso-buco qui n'a pas besoin de trait d'union. »*

Ainsi peut-on se réjouir de constater qu'il existe parmi les anglophones, au moins un rédacteur soucieux de la bonne orthographe des mots de sa langue.

Jacques Favreul

Dur, dur à l'humain

On ne peut plus dire, comme un philosophe au grand cœur des années 50, qu'on se préoccupe de l'Homme, on dit qu'on est branché sur l'humain. C'est vrai, ça, l'Homme excluait la femme, ce n'était vraiment pas bien. Du coup, si je veux dire que je ne traite pas mes « personnels » comme des objets, que je ne les harcèle pas et que je ne les incite pas vigoureusement au suicide, j'ai certes le cœur sur l'humain, mais dire que j'ai à leur égard un comportement humain, ça ne va plus. Humain est devenu un nom, ce n'est plus un adjectif. Je dirai donc que j'ai une attitude humaniste. Consécutivement, je ne dirai plus que j'éprouve des sentiments pleins d'humanité, je clamerai qu'au niveau du vécu, je m'investis dans l'humanisme au quotidien.

Il y a des films, des chansons, des livres humanistes ; ça veut dire : moraux, bien pensants, mais en plus ennuyeux, fastidieux, assommants, ceci dit pour ne pas employer un terme plus énergique que certains trouveraient scatologique. Entre les deux, il y a éthique ; éthique ou éthique équitable est plus assommant que moral, mais moins assommant qu'humaniste. Si je veux passer pour sérieux, culturel, tout ce qu'il y a de bien, le gendre idéal en somme, de quoi faire roucouler une belle-mère, je dois dire que je vais voir régulièrement des films concernés par l'humain avec des visées humanistes à faire bâiller un troupeau de jeunes militants humanistes en plein développement durable.

Bernard Leconte

Le théâtre de l'ambigu

Quotidiennement, les oreilles attentives peuvent relever, tantôt avec amusement, tantôt avec agacement, des ambiguïtés cocasses ou navrantes qui échappent à des animateurs, à des journalistes, à des comédiens... Mauvaises prononciations, non-respect des espaces entre les mots (ou suppressions des pauses entre les termes) et tournures homonymiques sont les principaux responsables de possibles quiproquos...

Deux exemples, extraits des multiples bévues notées : dans la catégorie des « exaspérants », on ne compte plus, en période de ramadan, les « rompre le jeune (!) » et « respecter le jeune jusqu'à 22 heures »... alors qu'il faudrait marquer la prononciation entraînée par l'accent circonflexe de **jeûne**. Côté ambiguïtés homophoniques, on a pu se demander, dans une série policière télévisée, quelle était exactement la situation d'une jeune fille menacée : deux hommes de main avaient-ils été chargés de « la battre » ou bien de « l'abattre » ?...

Jean-Pierre Colignon

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Du Bien et du Mal

Les valeurs morales de *Bien* et de *Mal* sont des concepts qui ont, certes, éclairé les nuits des philosophes, nourri l'angoisse des candidats au Paradis et à l'Enfer et dont s'empare tout système juridique afin de structurer la société avec laquelle il fait corps. Mais qu'en est-il d'un point de vue linguistique ? Le *Dictionnaire historique de la langue française*¹ donne du mot **bien** la définition suivante : « Issu du latin *bene*, le substantif *bien*, d'abord attesté dans un contexte chrétien [...], recouvre la notion morale de ce qui est juste, honnête, louable... » ; le terme **mal**, quant à lui, issu « du latin *malus* “mauvais, funeste, méchant” [...] recouvre la notion morale qui s'oppose au bien. » Précisons que les valeurs données à ces termes peuvent varier d'une culture à l'autre, du contexte socio-historique en cours, comme dans le cas d'un conflit où la trahison peut être considérée comme telle dans un camp donné, alors que dans l'autre, elle sera perçue comme un acte de bravoure, etc.

Comme nous pouvons le voir, les deux termes **bien** et **mal** sont des antonymes ; chacun d'eux ouvre également un champ sémantique, c'est-à-dire : « [une] aire couverte, dans le domaine de la signification, par un mot, ou un groupe de mots de la langue »² ; par ailleurs, les unités lexicales **bien** et **mal** sont des termes généralistes appelés **hyperonymes**. Le mot *hyperonyme* a pour signification : « Terme dont le sens inclut celui d'un ou de plusieurs autres »³ ; il ouvre sur une ou plusieurs sous-classes spécifiques comprenant un ensemble de mots dénommé **hyponyme**. Ce terme a pour sens : « Dont le signifié est hiérarchiquement plus spécifique que celui d'un autre. »⁴ Ainsi, dans le cadre des champs sémantiques

1. Sous la direction d'Alain Rey (Dictionnaires Le Robert, 2005).

2. Cf. *Dictionnaire de linguistique*, de Jean Dubois et al. (Larousse-Bordas, 2001, 1^{re} édition, 1994).

3. Cf. *Trésor de la langue française informatisé*.

4. *Ibid.*

précités, nous trouvons des adjectifs comme **gentil**, **agressif**, des verbes comme **détester**, **apprécier** ou encore des mots suffixés.

Suite de sons et de lettres (langue écrite) n'ayant pas d'existence autonome, le suffixe n'a donc pas de signification en tant que tel⁵, mais sa nature même va orienter le sens du mot auquel il est ajouté.

Dans les tableaux qui vont suivre, sont présentées des séries d'exemples⁶ pris dans les catégories grammaticales du nom, de l'adjectif et du verbe et servant à qualifier l'individu soit dans le champ sémantique du **Bien** soit dans celui du **Mal**.

Suffixation des noms			
Nature du suffixe	Catégorie	Champ sémantique du Bien	Champ sémantique du Mal
<i>-ise, -ure</i>	qualité	droiture	traîtrise
<i>-ité</i>	état	fidélité	animosité
<i>-ade</i>	action		bravade
<i>-aille, -âtre</i>	qualité péjorant son porteur		racaille bellâtre

Suffixation des adjectifs			
Nature du suffixe	Catégorie	Champ sémantique du Bien	Champ sémantique du Mal
<i>-able</i>	possibilité, qualité	charitable, admirable, aimable	effroyable, corvéable
<i>-eux, euse, if, ive, esque</i>	caractère	talentueux	artificieux, peureuse, fautif, grotesque

Suffixation des verbes			
Nature du suffixe	Catégorie	Champ sémantique du Bien	Champ sémantique du Mal
<i>-er, -iser</i>	action	gracier	ridiculiser, scandaliser, terroriser
<i>-ailler</i>	sens péjoratif		criailler, discutailier

5. *Le Bon Usage*, de Maurice Grevisse (Duculot, 1993).

6. Cf. *Dictionnaire Quillet de la langue française* (Librairie Aristide Quillet, 1990).

Si les valeurs du **Bien** et du **Mal** ont quitté les sphères céleste et infernale pour prendre place dans le paradigme humain, la lucidité (suffixe en *-ité*) et la recherche de la vérité (suffixe en *-té*) ont inspiré de grands penseurs. Ainsi Pascal⁷ évoque-t-il « *cette lâcheté molle et timide qui empêche de voir la vérité ou de la suivre* », alors que le poète et satiriste Juvénal⁸ dit qu'il faut « *vitam impendere vero* » c'est-à-dire : « consacrer sa vie à la vérité ».

Marcienne Martin

7. *Les Provinciales*, de Blaise Pascal, in 19^e lettre adressée au père Annat, document consultable sur le site de la BNF Gallica : <http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-205164&I=391&M=imageseule>
 8. JUVÉNAL ou *Decimus Iunius Iuuenalis*, Satire IV, œuvre numérisée par Marc Szwajcer (Traduction de L. V. Raoul, 1812) : <http://remacle.org/bloodwolf/satire/juvenal/satire4a.htm>
-
-

Extrait de *La Lettre du CSA**

Voyage au pays des sigles

Utilisés depuis l'Antiquité, ils ont vu leur usage se développer avec les nouveaux moyens de communication. De l'ONU à l'ADSL, bienvenue dans le monde des sigles.

Un sigle est une suite d'initiales de plusieurs mots qui donne un mot unique prononcé soit en épelant chacune des

lettres qui le composent (ONU prononcé o-enn-u), soit comme un nom ordinaire, syllabe par syllabe, lorsque la suite des lettres est prononçable (onu). Le sigle devient alors acronyme.

Sigles et acronymes perdent aujourd'hui leurs points abrégatifs, alors que la coutume a longtemps voulu que l'on fit

* Numéro 263.

suivre chaque lettre d'un tel point. Les acronymes de plus de deux syllabes sont souvent orthographiés en minuscules avec une initiale capitale lorsqu'il s'agit de noms propres. Sigles et acronymes deviennent ainsi des mots à part entière, susceptibles de produire des mots dérivés (bédéphile, cégétiste, onusien, etc.) Lorsqu'ils sont entrés dans l'usage commun, ils ont leur place dans les dictionnaires qui généralement expliquent leur curieuse formation.

Au demeurant, la siglaison n'est pas un procédé moderne. Le sigle S.P.Q.R. (*Senatus Populusque Romanus*, « le Sénat et le peuple romain ») symbolisait déjà sur les monuments la grandeur de Rome. Les sigles ont tout d'abord représenté des noms propres réservés aux dénominations d'entreprises, de sociétés, d'institutions nationales ou internationales, de partis politiques ou de syndicats, parfois de pays.

FAQ et GPS : sigles étrangers avec désignation française

Chaque domaine d'activités a son lot de sigles et d'acronymes. Très fréquents dans les différents vocabulaires techniques, ils s'intègrent de plus en plus rapidement dans la langue quotidienne.

Ce processus s'est encore accentué avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) devenues, après avoir quelque peu perdu leur caractère novateur, simples technologies de l'information et de la communication [TIC], et principalement avec les nouveaux modes de

communication électronique : courrier électronique, forums ou espaces de conversation, minimessages sur les téléphones portables, réseaux sociaux.

Si des sigles sont repris de l'anglo-américain avec une prononciation francisée, les termes entiers restant une dénomination anglaise sont les plus nombreux dans notre langue : ADSL (*Asynchronous Data Subscriber Line*), réseau de raccordement numérique asymétrique – CD (*Compact Disk*), en français, disque compact – CD-Rom (*Compact Disk Read Only Memory*), disque optique numérique utilisé comme mémoire non réinscriptible dont l'orthographe a été francisée par l'Académie française en cédérom – DAB (*Digital Audio Broadcasting*), diffusion radiophonique numérique – DVD (*Digital Versatile Disk*), disque optique numérique de grande capacité – HTML (*Hypertext Markup Language*), langage hypertexte d'écriture pour l'internet – RDS (*Radio Data System*), système de diffusion de données associées à un programme radio – UHF (*Ultra High Frequency*) – VOD (*Video On Demand*), en français **vidéo à la demande (VAD)**.

De rares renvois à des dénominations françaises

Parmi les rares sigles qui renvoient à des dénominations françaises, il convient de citer la TNT (télévision numérique terrestre), le PAD [prêt à diffuser], le RNIS (réseau numérique à intégration des services), la TVHD (télévision haute définition).

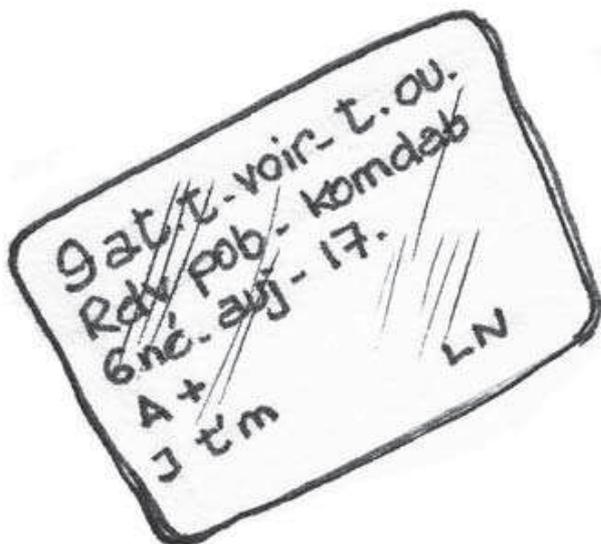
Il peut arriver qu'un sigle français reprenne un sigle étranger en lui donnant une désignation française dont le sens correspond exactement à celui de la désignation d'origine. Ainsi FAQ, qui, dans le domaine de l'internet, désigne des *frequently asked questions*, « questions fréquemment posées », est

devenu en français FAQ (**foire aux questions**). Dans le domaine des télécommunications, GPS (*Ground Positioning System*), qui dénomme un système de positionnement à l'échelle du globe, est en français un GPS, c'est-à-dire un **géopositionnement par satellite**. Réussites malheureusement trop rares !

* * * * *
* * *

Télécommuniquons

De nos jours, à moins de vivre en ermite au fond des bois, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'échapper aux techniques dites « de l'information et des télécommunications ». Même si l'on ne possède pas soi-même ordinateur ou téléphone mobile, on ne peut ignorer le nouveau vocabulaire lié à l'emploi de ces outils dans tous les domaines de l'activité humaine. Ce vocabulaire est généralement très énigmatique, se présentant souvent sous la forme de sigles que nous comprenons en tant que « mots » associés à une réalité précise mais dont nous ignorons fréquemment le sens véritable.

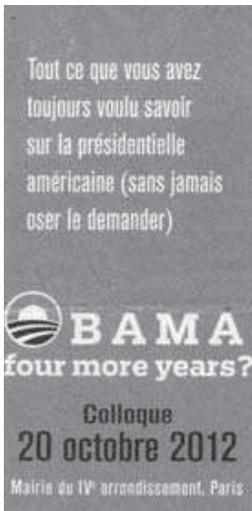


La plupart des « ados », par exemple, disposent de téléphones mobiles dont ils ne se lassent pas d'abuser. Quand ils ne se parlent pas, ils s'envoient à qui mieux mieux des SMS. « Es aime Esse », dites-vous ? Serait-ce une déclaration d'amour ? Que non point. Beaucoup de gens ignorent encore qu'un SMS est un petit message qui s'inscrit sur le petit

écran du petit mobile du destinataire pour lui annoncer par exemple : « J t'M », avec la graphie propre au genre, qui n'exige pas longues déclarations plus ou moins romantiques mais concision poussée au paroxysme. Voilà qui éclaire le sens de SMS : *Short Message Service*, comme on dit in extenso en anglais où *short* signifie « court », le reste n'étant pas à traduire puisque ce sont les mêmes mots qu'en français. Abandonnons là le téléphone pour l'ordinateur disposant d'une connexion internet. Le vieux bas débit, d'une lenteur à faire mourir d'impatience le plus calme des escargots, est maintenant remplacé aussi souvent que possible par l'ADSL. Les FAI, autrement dit les fournisseurs d'accès internet, ne cessent de se faire concurrence, submergeant le petit écran de leurs réclames comme on disait jadis, de sorte que même les individus, de plus en plus rares, qui se tiennent prudemment à l'écart d'internet ont entendu parler de cette fameuse ADSL. Mais qu'est-ce que l'ADSL et pourquoi au féminin ? C'est tout simplement l'abréviation d'*Asymmetric Digital Subscriber Line*, « ligne asymétrique numérique d'abonné » ; l'équivalent français officiel, **liaison numérique asymétrique**, n'est pas utilisé. Cette liaison est dite *asymétrique* parce que les débits ascendants et descendants qui passent dans le fil de cuivre de la ligne sont différents, ce qui permet l'usage simultané d'internet et du téléphone et une plus grande vitesse dans la transmission des données, lesquelles sont numérisées, transformées en unités ; la plus petite de ces unités traitées est un chiffre binaire dénommé **bit**, contraction de l'anglais *Binary Digit* ; il n'admet que les valeurs 0 ou 1. L'**octet** vaut 8 bits, il se présentera par exemple sous la forme « 00010101 » : il y a 254 possibilités, et des multiples, comme chez l'épicier : **kilo-octet (ko)**, **mégaoctet (Mo)**, **gigaoctet (Go)**, **téraoctet (To)**, **pétaoctet (Po)**, **exaoctet (Eo)**, **zettaoctet (Zo)**... Tel est le poids des mots et des images.

Bernard Moreau-Lastère

Tableau d'horreurs



- La fondation Jean-Jaurès (www.jean-jaures.org), proche du parti socialiste, organisait en octobre, à la mairie du 4^e à Paris, un colloque sur l'élection présidentielle américaine. À la lecture des noms des intervenants, on pouvait en déduire qu'ils étaient tous français. L'invitation,

adressée aux auditeurs en français, donnait également à penser qu'elle s'adressait à des Français ou, du moins, à des francophones.

Malgré cela, les organisateurs n'ont pas résisté à l'anglomanie ambiante et ont intitulé ce colloque « *OBAMA, four more years ?* ». Il eût sans doute été réactionnaire d'écrire « *OBAMA, quatre ans de plus ?* » et le colloque en eût perdu de son prestige...

- Certains journalistes sportifs ne puisent pas uniquement dans la langue anglaise pour donner du clinquant à leur discours. Le mot à la mode en ce moment est espagnol. Pour baptiser une rencontre de « foteballe » [populaire en Normandie] qui oppose des équipes rivales, ils nous parlent du « *classico* ». Certes, il n'est pas difficile de traduire ce terme en français, mais pourquoi ignorer notre langue en la circonstance ? Le plus

drôle, c'est qu'un des joueurs, étranger et francophone, impliqué dans une de ces rencontres en France, utilisa le terme « classique » lorsqu'il fut interrogé par un de ces journalistes snobinards. Une belle leçon (volontaire ou non ?) de respect du français !

- Peugeot ayant montré l'exemple (voir *DLF*, n° 245), la marque Volvo y va également de son slogan en anglais pour tenter d'appâter les Français. Même si



son statut de marque étrangère la dispense d'un patriotisme linguistique, elle doit respecter la langue des clients qu'elle touche dans un journal français (*Courrier international*). Mais pourquoi s'en faire, quand la loi du 4 août 1994¹ est bafouée tous les jours dans la plus totale impunité ?

Marceau Déchamps

1. Loi relative à l'emploi de la langue française, dite loi Toubon.

Tableau d'honneur

- Nous avons enregistré récemment l'adhésion d'un jeune homme du département du Rhône.

Aux questions que nous lui posions, par courriel, sur son activité professionnelle et les raisons de son adhésion, il nous a répondu avec un commentaire qu'il nous a autorisé à reproduire :

« Je suis né en 1989. Après un cursus scolaire plutôt orienté vers la banque/finance, je suis actuellement chargé de communication/mercatique¹ au sein d'un domaine viticole du Mâconnais, tout en poursuivant une dernière année d'études en communication. Je suis jeune, et c'est pour cela que je vous ai rejoints ; passionné par le français, je me suis désolé et me désole de voir autant de camarades de classe, et même de professeurs, durant mes dernières années d'études, massacrer notre langue sans que personne y trouve rien à redire. De plus, puisqu'ils sont les principaux indicateurs du niveau de langue général, les médias et politiques m'ont fait prendre conscience du désert toujours plus étendu qui entoure notre français...

J'avais déjà entendu parler de votre association il y a quelques années, et je vous ai retrouvé via votre site internet.

Voir que l'excellent feu Jean Dutourd présidait cette association m'a notamment poussé à y adhérer ! De plus les valeurs que

DLF promeut me correspondent en bien des points... »

Voilà qui nous permet de ne pas désespérer des jeunes générations et de nous rassurer sur l'avenir de DLF.

- Le site Francophonie.org nous apprend que :

« Pour la première fois en Suisse, la défense du français figure dans une Charte fondamentale. L'association Défense du français² qui a contribué à la rédaction du nouvel article dans la Constitution de Genève s'en réjouit et appelle à plus d'égard pour la langue de Molière dans les organisations internationales notamment celles basées dans ce Canton, terre de Rousseau ! La nouvelle Constitution adoptée ce 14 octobre à Genève contient une innovation réjouissante. En effet, le texte prévoit à son art 5.2 que : "L'État promeut l'apprentissage et l'usage de la langue française. Il en assure la défense". Pour l'association Défense du français qui avait émis cette proposition, "c'est une importante décision dans une ville internationale", lit-on dans un communiqué transmis par Daniel Favre, secrétaire général de l'association Défense du français. »

Marceau Déchamps

1. Traduction officielle du terme anglais *marketing*, bravo !

2. Association différente de la nôtre.

Rencontre



Entretien avec M^{me} Cécile Boyer-Runge,
directrice générale du Livre de Poche

DLF : *En 1958, Jean Giono écrit : « Je considère aujourd’hui le Livre de Poche comme le plus puissant instrument de culture de la civilisation moderne. » En 2012, près de 18 000 titres ont été publiés, soit plus d’un milliard de livres diffusés, et il sort en moyenne une nouveauté chaque jour !*

C B-R : Soixante ans après sa création, Le Livre de Poche, à bien des égards, donne le vertige. Son catalogue, l’un des plus importants et des plus variés, avec quelque 2 000 auteurs publiés, reflète la grande vitalité de la maison depuis ses origines.

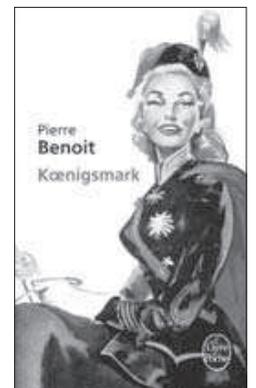
Dès la fin des années 1950 la collection est plébiscitée par une nouvelle génération de lecteurs. Révolution culturelle, onde de choc du « baby-boom », Le Livre de Poche vient effectivement à point nommé pour stimuler la démocratisation de la lecture.

Aujourd’hui, par son prix, son format, sa diffusion, Le Livre de Poche est accessible au plus grand nombre.

DLF : *Quel chemin parcouru depuis la parution du numéro 1, le mythique Koenigsmark de Pierre Benoit, disparu il y a tout juste cinquante ans !*

C B-R : Le Livre de Poche n’a cessé au cours de ces décennies de se développer et d’innover. L’un des paris d’Henri Filipacchi, le créateur du Livre de Poche, a été d’intégrer dans le catalogue tous les domaines de la création et du savoir en proposant aux côtés de la littérature, des romans policiers, des documents et essais, des livres pratiques, des encyclopédies...

Cette diversification se poursuit aujourd’hui avec le développement récent



de nouvelles collections : « La Lettre et la Plume », qui marie littérature et histoire au travers d'écrits intimes, journaux, mémoires, correspondances d'une grande qualité littéraire avec des auteurs comme Saint-Simon, Beaumarchais, Flaubert..., « Bulles en poche », la BD au format poche, la Fantasy... mais aussi avec des initiatives graphiques originales (éditions collectors, coffrets de Noël, éditions spéciales dessinées par Christian Lacroix...).

L'année 2013 constitue une nouvelle étape avec notamment le développement du catalogue numérique.

DLF : Comment percevez-vous le combat pour la défense et la promotion de la langue française ? Comment l'édition française en général et Le Livre de Poche en particulier pourraient-ils aider DLF ?

C B-R : Le Livre de Poche participe à sa manière au rayonnement de la langue française en étant présent et largement diffusé en France et hors de France, non seulement dans les territoires de la francophonie mais au-delà, dans presque tous les pays du monde. Nous disposons de plateformes commerciales dans les principaux grands pays de la francophonie (Canada, Suisse, Belgique...) qui œuvrent inlassablement pour promouvoir la littérature et la langue françaises. Parallèlement, nos équipes commerciales dédiées à l'export permettent une diffusion de nos livres dans les coins les plus reculés du monde. Il faut savoir que les livres vendus à l'étranger représentent 15 à 20 % de l'activité dans son ensemble. Notre catalogue compte par ailleurs les plus grands classiques de la littérature française, souvent accompagnés de préfaces, dossiers, notes qui en facilitent la lecture, mais aussi la littérature contemporaine, reflet de la richesse éditoriale française actuelle.



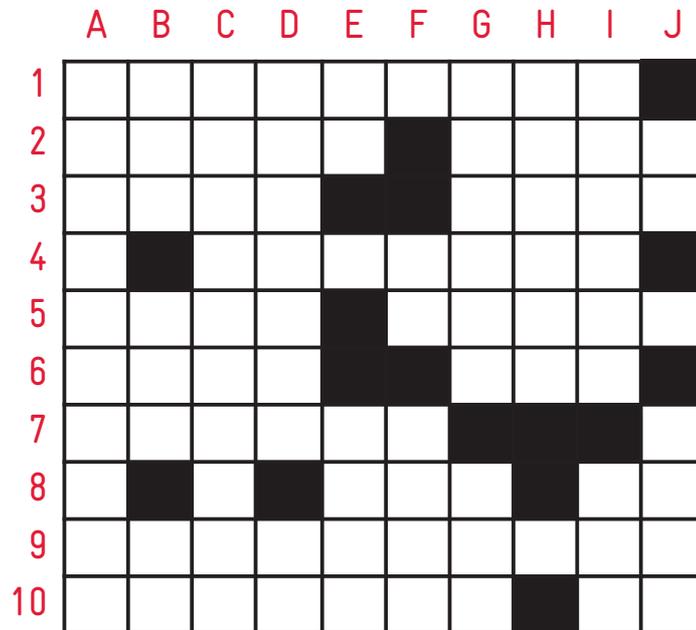
L'accessibilité du Livre de Poche, présent partout, assure donc à ces ouvrages une longévité exceptionnelle.

Il est indéniable que la langue anglaise est aujourd'hui présente dans de nombreux pays. Mais la langue française conserve de nombreux fans ! Donnons-leur de la lecture !



(Seconde partie de l'entretien dans le prochain numéro.)

Mots croisés de Melchior



1. Né à Cologne et tellement parisien !
 2. Elle plaisait à Hubert Robert.
Marquises ?
 3. Entre eux, entre les tombes, palpите
la mer. En glace.
 4. Toujours bouillant.
 5. Fleuve et lac irlandais.
Nécessaires au fourrage.
 6. Lettres de Lucien.
Arrivée parmi nous.
 7. Des Tah...
 8. Matière de papier. Très fort.
 9. N'est pas atteint de la maladie
d'Alzheimer.
 10. D ? Règle.
- A. Telles des maladies rares.
 - B. Envolé. Chaleur animale.
La pomme.
 - C. Gâteaux ou requins ?
 - D. Appel des acteurs (2 mots).
Liant.
 - E. Négation. Pour un homard.
 - F. Toujours vert.
Pantalon étroit des Anglais.
 - G. Napoléon n'en a eu qu'un.
Vieilli.
 - H. Héroïne de M^{lle} de Scudéry.
 - I. Si belle ! Et manière.
 - J. Méridional et oriental.
Rhéteur.

Le français pour Michel Bernardy



Invité d'honneur de notre déjeuner d'automne (voir p. II, sa présentation par Jacques Dhaussy), Michel Bernardy nous a autorisés à reproduire des extraits de son célèbre ouvrage : *Le Jeu verbal*. Le choix* fut délicat tant cet ouvrage est passionnant. Il a été publié en 1988, 1990, 1994 et 2004 aux éditions de l'Aube. Une nouvelle version revue, corrigée et augmentée, préfacée par Valère Novarina, est publiée par l'Âge d'Homme (216 p., 22 €), et vient de recevoir le prix Émile-Augier de l'Académie française.

Le chant profond de notre langue est chaque jour altéré par la civilisation mécanique et ses moyens considérables. Le jargon règne, et le langage français en est opprimé au point qu'il nous le faut sans cesse réapprendre, et non seulement l'actuel, mais encore celui des siècles passés. L'erreur s'affiche, et la vérité n'est plus perçue comme évidente. Le monde verbal est à reconquérir. Il forme l'individualité d'un peuple au-delà des frontières d'une nation. Les acteurs y doivent être sensibles. Leur rôle est d'interroger la parole en un temps où l'image prévaut, comme l'ont interrogée les poètes, qui savent de quoi est fait le talent d'un autre poète, le génie d'une langue et sur quoi repose le mystère de la parole.

* Pages 34 et 47.

On n'habite pas un pays, on habite une langue.

Cioran, Aveux et anathèmes.

Si, au regard de la norme du langage qu'il utilise, un enfant prend conscience que « sur un arbre perché » ne veut rien dire, mais que « perché sur un arbre » est habituellement admis comme significatif, et que le poète a joué avec l'ordre des mots, il ouvrira son esprit à d'autres possibles que peut lui offrir son propre langage, il sera prêt à accueillir la nouveauté des langues étrangères contenues dans sa langue maternelle, et, partant, la singularité de celles que l'on parle ailleurs qu'en son pays.

Or le langage énergumène est aujourd'hui le langage officiel proféré par les media, avec son vocabulaire réduit, sa syntaxe élémentaire et répétitive, ses tics qui se propagent comme des virus, ses néologismes barbares et ses anglicismes, son phrasé haché, conditionné par la lecture d'un texte qui défile sous la caméra. Et je ne parle pas des clichés d'intonation des voix off. Aussi les jeunes de vingt ans, lassés d'un signifié sans signifiante, sont-ils fascinés par un langage autre qu'ils interrogent, une signifiante dont ils pressentent un signifié plus vaste, en même temps que plus apte à désigner ce qui les distingue.

Et Racine pour eux n'est point mort, non plus que Molière. [...] Ils sentent qu'il y a derrière les mots, la singularité des tournures, l'archaïsme de certains vocables, une vérité tangible qui les concerne, et à laquelle rien dans les études ne les prépare, car seules – et cela est inéluctable, étant donné la compétition internationale – sont privilégiées les matières monnayables, au détriment de celles qui naguère structuraient la pensée de l'honnête homme, et lui permettaient de trouver, sinon le bonheur, du moins une certaine liberté mentale.

Nouvelles publications



LE FRANÇAIS AU CŒUR DU PARTAGE (2000-2012)

d'Axel Maugey, préface de Michel Berthet, président de l'AMOPA

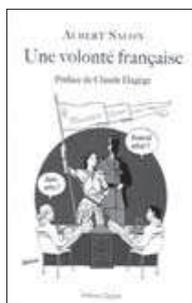
Thierry Sajat, 2012, 242 p., 18 €

À ceux qui seraient enclins au pessimisme quant au rayonnement de notre langue dans le monde, l'on ne saurait trop conseiller la lecture de cet ouvrage. L'auteur rappelle que plus de 120 millions de locuteurs utilisent le français comme première langue (dont plus de 60 millions de Français) et que près de

150 millions de personnes s'en servent comme deuxième ou troisième langue. Certes, la priorité va à l'anglais dans le domaine économique, mais Axel Maugey milite pour la revalorisation du français comme langue de travail, eu égard à ses qualités de concision, de précision et de clarté. Un bref rappel du classement des langues fait apparaître l'anglais comme langue officielle dans 45 pays, tandis que le français (30 pays) se place devant l'arabe (22), l'espagnol (20) et le portugais (7). Si l'on ne considère que les « locuteurs première langue », le français occupe le neuvième rang (à peu près à égalité avec le japonais), derrière le chinois, l'anglais, l'hindi, l'espagnol, le russe, l'arabe, le bengali et le portugais.

Cependant, l'influence réelle du français dans le monde a un poids considérable, ce dont ne sont pas assez conscients les décideurs, sauf dans les grands secteurs économiques. « *La France représente encore un peu plus de 1 % de la population mondiale, mais les francophones (France comprise) en représentent près de 5 %.* » En termes de « rayonnement », elle occupe, selon la plupart des spécialistes, le deuxième rang. L'avenir du français dans le monde, dit Axel Maugey, est « *plus que prometteur, puisqu'au moins 100 millions de jeunes et de moins jeunes l'apprennent aujourd'hui* ».

Étienne Bourgon



UNE VOLONTÉ FRANÇAISE, d'Albert Salon, préface de Claude Hagège

Éditions Glyphe, 2012, 288 p., 20 €

Albert Salon est un vrai militant de la langue française. C'est un passionné, un amoureux de notre langue et parfois un « *enragé* », même s'il maîtrise ses indignations. Ce dernier ouvrage, qui se présente comme un dictionnaire amoureux, le montre bien. Il ne cache pas, dans son avant-propos, qu'il aimerait déclencher un grand sursaut en faveur du français et de la Francophonie. Il lance

un appel à la mobilisation générale, à un réveil de la « volonté ». Il ne manque pas d'arguments et s'exprime avec une clarté et une netteté qu'on ne saurait lui reprocher, même si parfois on le trouve un peu sévère ou au contraire injuste par excès d'admiration. Il n'empêche que nous avons dans ces pages des rappels, historiques, politiques, des informations, qui en font un livre de références. Il l'a d'ailleurs paré d'un sous-titre symbolique « *Je me souviens et je projette* », autrement dit ce que j'avance est fondé et « *l'avenir repose sur un passé expliqué* ». Ses premières lignes ne laissent aucun doute sur sa démarche : « *En un mot, comme en cent : la France est à reconstruire, la Francophonie à affirmer.* » Dans la préface qu'il donne à ce dictionnaire patriotique, qui ne dissimule pas les défauts des Français, s'il en rappelle les qualités, les réalisations et les traits originaux, Claude Hagège, professeur honoraire au Collège de France et notre grand spécialiste des langues, peut écrire qu'Albert Salon veut « *secouer la torpeur des masses de Français "chloroformés au déclinisme"* ». Il souligne que « *à travers l'apparente dispersion du genre* » apparaît « *un corps de pensée parfaitement cohérent, mis au service de l'amour* ». Jacques Dhaussy



DICTIONNAIRE OUVERT JUSQU'À 22 HEURES

par un collectif de 26 membres de l'AAA (Académie Alphonse Allais), dont Jean-Pierre Colignon, illustrations (fort drôles) de Claude Turier
Le Cherche Midi, 2011, 255 p., 17 €

Avec un tel patronage, on n'est pas sans savoir que nos zygomatiques vont être mis à l'épreuve... En douteriez-vous ? Quelques définitions de cet indispensable dictionnaire : « *Aphone* : quelqu'un qui est privé de son portable. » ; « *Café* : breuvage qui fait dormir quand on n'en prend pas. » ; « *Escargot* : limace qui a fait construire. » ; « *Garenne* : terre à rables. » ; « *Infini* : club de rencontres pour parallèles. » ; « *Lessivé* : propre à rien. » ; « *Niche* : planque pour petit toutou et gros sous-sous. » ; « *Pétrolier* : dégazez, y a rien à voir ! » ; « *Rocher* : gravier pour myopes. » ; « *Tuile* : échec sans prévision. » ; « *Vert-galant* : écologiste amoureux. » ; « *Yoga* (pratiquer le) : prendre ses jambes à son cou. ». Et nous passerons sur les « pages absinthes » (cf. pages roses), et « *Une autre, une autre, une autre encore...* » (Victor Hugo). **Nicole Vallée**



LE VERT. DICTIONNAIRE DE LA COULEUR. MOTS ET EXPRESSIONS D'AUJOURD'HUI, XX^E-XXI^E

d'Annie Mollard-Desfour, préface de Patrick Blanc
CNRS Éditions, 2012, 384 p., 30 €

Décidément, la mode est aux dictionnaires ! Quelques mois après la parution de la méthode antioxydante du Dr Jean-Claude Hopudret, *Mangez rouge pour rester vert* (Éd. du Dauphin), le CNRS, sous la plume d'Annie Mollard-Desfour, s'attaque au vert dans sa collection chromatique. Cette spécialiste reconnue du lexique des couleurs nous fait beaucoup voyager et explorer des domaines insoupçonnés. Dans sa préface, Patrick Blanc note que, grâce au vert, « *chacun retrouve un peu de cet Éden perdu où tout "était beau à voir et bon à manger"* ». Sans doute aujourd'hui vaut-il mieux ne pas être vert de peur et ne pas boire de verdagon, sinon quelles grimaces ! Il vaut mieux s'intéresser « à l'habit à verdurette des académiciens ». Grande joie de retrouver dans ces pages, ode à la chlorophylle, « *l'agréable couleur verte du costume de Babar* » qui se promène « *dans le vert paradis des amours enfantines* ». Après la lecture du *Vert*, promenade instructive et plaisante dans les forêts et les marécages, dans le labyrinthe des intrigues glauques ou les itinéraires de dégagement, il sera toujours réconfortant de se réfugier dans la clairière aux mille nuances de l'espérance. **J. Dh.**



ÉCRIRE SANS FAUTE, de Michèle Lenoble-Pinson

De Boeck Duculot, « Entre guillemets », 2012, 2^e édition, 208 p., 19,50 €

Cet ouvrage contient trente-trois dictées proposées lors des Championnats d'orthographe de Belgique. Michèle Lenoble-Pinson, membre du Conseil international de la langue française (Paris), était professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles. Elle a rassemblé ici des textes, audio téléchargeables, d'écrivains appartenant à la littérature francophone de Belgique.

Elle présente brièvement les auteurs et, surtout, commente avec précision les difficultés lexicales, grammaticales et culturelles contenues dans les dictées, en se fondant sur les erreurs commises lors des Championnats.

Un intérêt particulier de l'ouvrage est la présence comme variantes, non seulement des formes rectifiées en 1990 et de celles qui figurent dans les dictionnaires d'usage courant, mais aussi des formes compatibles avec le contexte et qui répondent à la logique du système orthographique français contemporain.

Outil de contrôle et d'enrichissement de connaissances, cet ouvrage se prête à de fécondes réflexions linguistiques, car l'orthographe est et doit être, comme la langue elle-même, le domaine d'une évolution rationnelle. (Michèle Lenoble-Pinson a procédé en 2009 à une large révision du *Français correct* de Maurice Grevisse, 6^e édition). **Claude Gruaz**

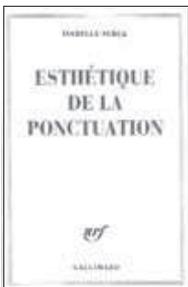


ENCORE UN MOT, d'Étienne de Montety

Chiflet & Cie et *Le Figaro*, 2012, 160 p., 12,50 €

Journaliste au *Figaro*, auteur de délicieux billets quotidiens, Étienne de Montety présente « *ces mots mal coiffés qui s'invitent dans notre salon, introduits par nos enfants ou par une blondinette de la télévision* ». Ainsi, qu'est-ce qu'un « *groupe de gens considérant la société comme indigne d'eux* »¹ ? Une « *lecture que se disputent juges et policiers* »² ? Une « *attitude qui peut être assourdissante* »³ ? Un « *personnage de la comédie politique contemporaine* »⁴ ? **N. V.**

1. Les Indignés. 2. Fadettes. 3. Silence. 4. Tartuffe.



ESTHÉTIQUE DE LA PONCTUATION, d'Isabelle Serça

Gallimard, 2012, 308 p., 23,50 €

L'auteur, professeur de stylistique, entend nous montrer de quelle manière la ponctuation marque les temps de la lecture comme elle marque les temps de la promenade du visiteur d'une exposition. Ce livre n'est certes pas d'un abord aisé, mais la pertinence et l'originalité de ses thèses forcent l'intérêt et l'admiration. **N. V.**



RÉDIGER UN TEXTE ACADEMIQUE EN FRANÇAIS, de Sylvie Garnier et Alan D. Savage

Ophrys, 2011, 258 p., 24 € (cédérom de 315 exercices interactifs et leur corrigé commenté)

Un admirable outil de travail pour tous ceux qui cherchent à se perfectionner (par nécessité ou simple amour de notre langue) dans la rédaction d'un texte académique : dissertation, dossier, compte rendu, mémoire, thèse, préface... toutes les règles grammaticales et règles d'usage. Aussi utile, voire indispensable, pour les étudiants du supérieur que pour leurs enseignants, il sera également savouré par l'amateur « ordinaire ». Glossaire, bibliographie, index. **N. V.**



FAIRE SON BEURRE. PETIT DICTIONNAIRE DES EXPRESSIONS IMAGÉES, d'Agnès Pierron

Balland, « Les dicos d'Agnès », 2011, 128 p., 8,90 €

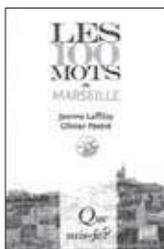
Retrouvez ici toutes sortes d'expressions savoureuses, intéressant tous les domaines, corps humain, animaux, métiers, arts, vie quotidienne, et n'hésitez pas à les employer : *avoir les bras à la retourne* ; *se mettre la rate au court-bouillon* ; *faire ses pois au lard* ; *tondre un œuf* ; *opiner du bonnet* ; *à la six-quatre-deux...*

De la même, mêmes caractéristiques : **ESCALADEUSES DE BRAGUETTES**



Elle y va fort notre linguiste, vilons-nous la face devant son **PETIT DICTIONNAIRE DE LA PROSTITUTION**. Vous ne les utiliserez certes pas dans les salons que vous

fréquentez, mais pourquoi ne pas vous faire une petite idée de ces pittoresques et bien « gauloises » formules telles que : *refaire le carrelage du bois de Boulogne* ; *distribuer des prospectus* ; *la pastille du sérail* ; *une visite au président du Sénat*. Et « honi soit qui mal y pense », comme disent nos bons voisins d'outre-Manche. **N. V.**



LES 100 MOTS DE MARSEILLE, de Jeanne Laffitte et Olivier Pastré

PUF, « Que sais-je ? », 2012, 128 p., 9,20 €

Quelle grande ville, chérie des écrivains depuis l'Antiquité, évoque pour vous les noms propres et communs suivants : *aïoli, bastide, Baumettes, cagole, Cité radieuse, César, OM, pétanque, savon, Vieux-Port* ? Donnez-vous votre langue à la sardine ? **N. V.**



COMME VACHE QUI PISSE ET AUTRES EXPRESSIONS ANIMALES

de François Lasserre, illustrations (d'une féroce drôlerie) de Roland Garrigue

Éditions Delachaux et Niestle, 2011, 128 p., 12 €

Pas moins de cent expressions purement françaises inspirées par nos frères pas si « inférieurs » que cela, et qui le plus souvent n'en peuvent mais.

Certes, l'abeille est active et le singe poilu, mais le crocodile verse-t-il réellement des larmes ? Les puces sont-elles des excitées, les ours mal léchés, les cochons sales, les couleuvres paresseuses ? Quoi qu'il en soit, prenez garde à ne pas vous targuer d'avoir un appétit d'oiseau : vous mangeriez chaque jour plus que votre poids... **N. V.**

À signaler :

- **LE TRAIN « GRÂCE AUQUEL L'HOMME N'A PLUS RIEN À ENVIER AUX POISSONS ET AUX OISEAUX »**, d'Amélie Rozet et Jean Pruvost (Honoré Champion, « Champion les mots », 2012, 140 p., 9,90 €).
- **LE CHANT DU CYGNE**, de Claude Boissinot (Kirographaires, 2012, 456 p., 23,45 €).
- **LE ROMAN DE LA FRANCOPHONIE**, d'Axel Maugey (Jean-Michel Place, 2012, nouvelle édition, 216 p., 21 €).
- **LE FRANÇAIS, TERRE HOSPITALIÈRE**, de Joseph Boly (Éditions M.E.O. et Association Charles Plisnier, 2012, 222 p., 19 €).

* * *

- **LES PLUS BELLES EXPRESSIONS DE NOS RÉGIONS**, de Pascale Laffite-Certa (Points, « Le goût des mots », 2012, 254 p., 12 €).
- **LA REVANCHE DES NULS EN ORTHOGRAPHE**, d'Anne-Marie Gagnard (Calmann-Lévy, 2012, 256 p., 16,90 €).
- **LES MAUX POUR LE DIRE. CHRONIQUES DE CICÉRON POUR LA DÉFENSE DU FRANÇAIS**, de Maurice Calmein (Éditions Atlantis, 2012, 188 p., 12 €).
- Aux Éditions Les Vieux Tiroirs (2012, 128 p.), choisis par Delphine Dupuis : **COMPTINES ET RONDES DE MON ENFANCE** (11,90 €) ; **LES MOIS ET LES FÊTES DE L'ANNÉE** (9,90 €) ; **CURIOSITÉS DE LA CONVERSATION** (14 €) ; **L'ARGOT OU L'ART DU PARLER CANAILLE** (13,90 €).
- **LES 100 MOTS DE LA BRETAGNE**, de Patrick Poivre d'Arvor (PUF, « Que sais-je ? », 2012, 128 p., 9,20 €).
- **DE VOYOU À POV'CON. LES OFFENSES AU CHEF DE L'ÉTAT...**, de Raphaël Meltz (Robert Laffont, 2012, 270 p., 19 €).
- **LA GRAMMAIRE PARALLÈLE**, de Christian Moncelet (Chiflet & Cie, 2012, 224 p., 14,50 €)
- **L'AUTRE FRANCOPHONIE**, de Joanna Nowicki et Catherine Mayaux (Honoré Champion, 2012, 352 p., 76 €).
- **TRAVAILLEUR DE L'OREILLE QUI TRAÎNE. MA VIE AVEC LES MOTS**, de Pierre Merle (Les éditions de Paris Max Chaleil, 2012, 190 p., 17 €).
- **LA LANGUE FRANÇAISE POUR LES NULS**, d'Alain Bentolila (Éditions First, 2012, 520 p., 22,95 €).
- **L'ART DU MOT JUSTE**, de Valérie Manderla (Points, « Le goût des mots », 2011, 160 p., 5,50 €).
- **NYCTALOPE ? TA MÈRE... PETIT DICTIONNAIRE LOUFOQUE DES MOTS SAVANTS**, de Tristan Savin (Points, « Le goût des mots », 2011, 256 p., 6,90 €).